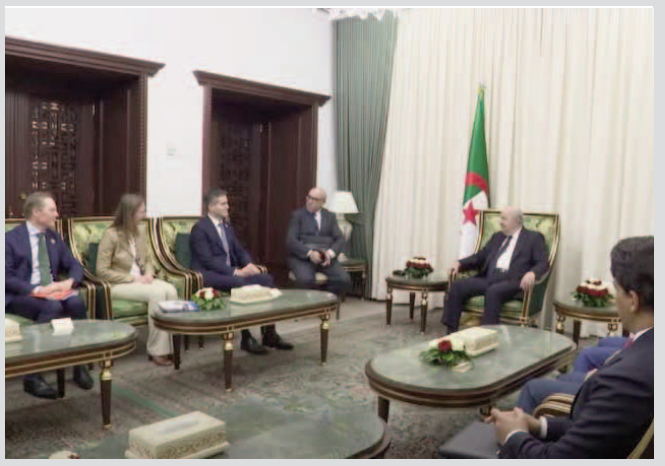


ALGÉRIE – PAYS-BAS

QUATRE SIÈCLES D'AMITIÉ, UN NOUVEAU DÉPART À BÂTIR

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8632 MARDI 3 NOVEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

Le Haut conseil doté d'un siège à Alger

Page 2

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2027 PRÉSENTÉ À L'APN

L'ETAT MAINTIENT SON ENGAGEMENT SOCIAL

Dans un contexte international marqué par les incertitudes géopolitiques persistantes, les pressions inflationnistes, la volatilité des marchés énergétiques et le ralentissement de la croissance économique mondiale, l'Algérie entend poursuivre une politique budgétaire axée sur le soutien à la croissance, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la réalisation des grands projets d'investissement public. C'est ce qu'a souligné, hier, le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, lors de la présentation du projet de loi de finances (PLF) 2027 devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). PAGE 3



ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

Hemdani dévoilera sa liste ce jeudi

Page 13

CONFÉRENCE AU SILA DE KITOUNI, BOUAMAMA ET ESTEBAN DA SILVA

Le 1er Novembre, un héritage à portée universelle

Page 9

MIDTERMS 2026

Des élections aux allures de référendum sur Trump

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE NATIONALE À L'ÉTRANGER

Le Haut conseil doté d'un siège à Alger

En concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le siège du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger a été officiellement inauguré, hier, à, Alger, lors d'une cérémonie présidée par le Secrétaire général de la présidence de la République, Abdallah Moundji, aux côtés du coordinateur dudit conseil le Pr Elias Zerhouni, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

Prenant la parole lors de la cérémonie, Moundji a déclaré : « Ce précieux acquis vient concrétiser les engagements du président de la République visant à lier la communauté algérienne établie à l'étranger à sa patrie d'origine. » Il a également rappelé les différentes étapes ayant conduit à la mise en place du Conseil. Le secrétaire général de la Présidence a détaillé un processus en trois phases, depuis l'élaboration du cadre juridique du Conseil jusqu'à son installation effective sous la supervision du chef de l'État, avant l'ouverture de son siège officiel.

Cette dernière étape s'accompagne de la mise à disposition des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Le siège constituerait ainsi un cadre permanent de concertation et de coopération, destiné à rapprocher les compétences établies à l'étranger des chercheurs et opérateurs économiques nationaux, notamment autour du partage des savoir-faire et du transfert de technologies.

Pour sa part, le professeur Zerhouni a exprimé sa reconnaissance au président de Tebboune pour l'intérêt accordé aux compétences nationales établies à l'étranger. Soulignant leur attachement à leur pays d'origine et leur volonté de participer à son développement, il a affirmé : « Les Algériens résidant à l'étranger portent un amour indéfectible pour leur patrie et partagent un désir sincère de contribuer à son essor. »

Le coordinateur du Conseil a également mis en avant l'importance d'une coopération étroite avec les chercheurs exerçant en Algérie, afin de réunir les expertises autour de projets communs. Et de préciser : « Notre action se fera en étroite coordination avec nos frères à l'intérieur du pays, afin d'unifier les efforts et de tirer profit



Un précieux acquis.

des compétences algériennes, où qu'elles se trouvent. » Zerhouni a ainsi appelé ses membres à se préparer à cette mission en déclarant : « Le Président nous a assurés qu'il nous ouvrirait toutes les portes. Il nous appartient désormais de bien nous préparer et de mobiliser l'ensemble de nos capacités pour garantir le succès escompté.»

APPUI AUX PRIORITÉS ÉCONOMIQUES ET TECHNOLOGIQUES

De son côté, Baddari a présenté cette inauguration comme la concrétisation d'un engagement présidentiel œuvrant à associer les compétences nationales à l'édification du pays. Indiquant que « ce siège est la traduction sur le terrain de la promesse du président de la République d'impliquer nos compétences nationales dans l'édification de l'Algérie nouvelle ».

Le ministre a notamment évoqué la contribution attendue de la communauté scientifique à la mise en œuvre de la vision de développement de l'Algérie pour la période de 2024-2029. Soulignant que « plusieurs secteurs ont besoin de cette expertise, particulièrement face aux mutations technologiques et aux nouvelles exigences économiques ». Il a ajouté : « Les priorités économiques et technologiques cruciales attendent la contribution de nos scientifiques, pour le bien-être des citoyens. »

Il convient de rappeler que les membres du Conseil ont mené, tout au long de la semaine, une série de concertations avec plusieurs secteurs ministériels et acteurs économiques. Ces rencontres ont porté sur les domaines dans lesquels l'expertise de la diaspora pourrait contribuer directement aux projets nationaux, notamment le transfert technologique, la transition énergétique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement. Une réunion de travail avec l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) a ainsi été consacrée aux mécanismes de transfert technologique et aux possibilités de coopération entre les scientifiques expatriés et les entreprises publiques.

Les membres du Conseil ont également rencontré le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, pour examiner plusieurs dossiers liés à la transition énergétique, dont le développement des technologies bas carbone, la réduction des émissions de méthane et l'optimisation des infrastructures de dessalement de l'eau de mer.

La sécurité alimentaire a constitué un autre axe des échanges avec les cadres du ministère de l'Agriculture. Les discussions ont notamment porté sur les solutions innovantes face au stress hydrique et l'amélioration des rendements des cultures stratégiques, dans un contexte où la maîtrise des ressources et l'adaptation des pratiques agricoles occupent une place importante.

Une rencontre avec la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a débouché sur la création d'un groupe de travail conjoint chargé de développer une plateforme numérique dédiée à la protection de la biodiversité et à la valorisation de la recherche scientifique nationale. Il convient de noter que ces premières concertations donnent un aperçu des champs d'intervention du Conseil. Leur concrétisation en projets et en partenariats durables constituera désormais le principal indicateur de la contribution de cette diaspora scientifique au développement national.

Sihem Bounabi

DIASPORA SCIENTIFIQUE

Zerhouni mise sur l'excellence

LE HAUT Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger entend fédérer les compétences algériennes établies autour des priorités nationales, a affirmé, hier, son coordinateur, Elias Zerhouni, détaillant une feuille de route axée sur la coopération scientifique, le transfert de savoir-faire et l'innovation.

Evoquant les premières avancées de cette instance, lancée à l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Zerhouni a déclaré qu'« on va beaucoup plus vite que ce que j'aurais pensé ». Rappelant que le projet a été engagé le 28 juin, suivi de la publication du décret portant création du Conseil et de l'élaboration d'une feuille de route présentée au chef de l'État, lors de son intervention sur les ondes de la radio nationale.

La démarche repose sur quatre phases résumées par le coordinateur en ces termes : « Comprendre, maîtriser, rattraper, dépasser ». La première consiste à établir un diagnostic de la situation scientifique nationale, en concertation avec les chercheurs et les institutions du pays. « Il ne faut jamais venir avec des solutions préparées, il faut se renseigner » précise-t-il, soulignant l'importance de travailler avec les compétences locales pour identifier les besoins réels.

Après l'identification des outils nécessaires, la deuxième phase porte sur la maîtrise des moyens d'action, puis sur le rattrapage des retards éventuels en s'appuyant sur les meilleures pratiques internationales. Le dépassement constitue le volet consacré à la création et à l'innovation. Zerhouni a tenu à souligner que « je ne fais pas de compromis sur l'excellence » et que l'Algérie doit développer des solutions originales en s'appuyant sur ses propres ressources et ses spécificités.

SEPT DOMAINES PRIORITAIRES

Il a également fait savoir que la feuille de route s'articule autour de deux volets. Précisant que « le premier concerne la mise en réseau de la communauté scientifique algérienne à l'étranger et son rapprochement avec les chercheurs installés dans le pays ». Il a ajouté qu'« il s'agit de constituer un vivier de compétences capable de connecter les équipes nationales aux réseaux internationaux et de favoriser les collaborations ». Le second est consacré aux programmes de travail, définis en fonction des priorités nationales et des expertises disponibles au sein du Conseil. Pour ce faire, il a précisé que sept domaines ont été retenus : la santé, l'intelligence artificielle, l'énergie, l'eau, l'agriculture, les mines et les start-up. Des sous-commissions ont été constituées pour examiner les besoins propres à chaque secteur. Zerhoun a tenu faire savoir que l'instance n'a pas vocation à se substituer aux scientifiques exerçant en Algérie. Il entend les accompagner par son expérience et ses réseaux, tout en apportant des perspectives nouvelles. « Nous voulons être un guide », précise son coordinateur, qui voit dans cette instance une force de proposition pour contribuer à lever les obstacles au développement de la recherche.

LA BUREAUCRATIE, UN FREIN À LEVER

Par ailleurs, il a relevé que les premiers échanges avec les chercheurs ont fait ressortir une volonté de progresser, mais aussi des difficultés liées à la lenteur administrative et à la complexité des procédures. L'approvisionnement des laboratoires en réactifs et en petits équipements constitue l'un des problèmes signalés. « Les laboratoires me disent : on ne peut pas travailler à 100 % parce qu'importer les réactifs, les petits matériels et tout, c'est très difficile », rapporte-t-il.

Pour le coordinateur, ces contraintes appellent une meilleure organisation de la gestion de la recherche, depuis l'acquisition des équipements jusqu'à leur maintenance. L'intelligence artificielle fait également partie des priorités. Son intégration devrait toutefois s'accompagner d'une évolution des pratiques et d'un effort de formation, notamment dans le secteur de la santé. « Il ne faut pas négliger l'intelligence artificielle, mais il ne faut pas non plus sur-réagir et être attiré par les lumières », prévient-il.

Concernant la problématique de la mobilité scientifique, Zerhouni a replacé le débat sur les conditions offertes aux chercheurs en Algérie. Estimant que « ce n'est pas la fuite des cerveaux qui est un problème, c'est comment retenir les cerveaux ». Il a ajouté que « les scientifiques devraient pouvoir construire leur carrière dans leur pays tout en bénéficiant de perspectives professionnelles comparables à celles des grands centres internationaux ». Cette ambition repose sur un potentiel universitaire qu'il juge important. Relevant que l'Algérie compte aujourd'hui 57 universités, une cinquantaine d'instituts de recherche et 1,7 million d'étudiants, le coordinateur a assuré que « « le capital humain est là et c'est important de le préciser ». Toutefois, il a tenu à préciser que « l'enjeu consiste désormais à transformer ces ressources en capacité de production scientifique et technologique » soutenant qu' « il faudra être plus producteur ». Estimant que le pays ne peut durablement dépendre des revenus tirés de ses ressources naturelles. La valorisation des connaissances, le développement des start-up et les passerelles avec les universités étrangères figurent parmi les leviers de cette évolution. Il a ainsi affiché son ambition pour l'université algérienne en soutenant que « mon rêve, c'est de dire que d'ici cinq ans, six ans, on aura une université dans les 100 premières mondiales. ». Expliquant qu'à court terme, le Haut-Conseil devrait achever son organisation administrative et juridique, puis préciser les programmes de ses groupes de travail précisant que chaque sous-commission sera appelée à retenir une ou deux priorités. Refusant les annonces prématurées, Zerhouni a assuré privilégier le travail collectif et la rigueur en concluant qu'« On ne peut pas se presser et faire du travail bâclé ».

Sihem B.

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2027 À L'APN

Le soutien au pouvoir d'achat et à l'économie au cœur des priorités

Dans un contexte international marqué par les incertitudes géopolitiques persistantes, les pressions inflationnistes, la volatilité des marchés énergétiques et le ralentissement de la croissance économique mondiale, l'Algérie entend poursuivre une politique budgétaire axée sur le soutien à la croissance, l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la réalisation des grands projets d'investissement public.

C'est ce qu'a souligné, hier, le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, lors de la présentation du projet de loi de finances (PLF) 2027 devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Sur le plan budgétaire, le ministre a indiqué que l'élaboration du projet repose sur plusieurs principes directeurs, notamment la prudence dans l'évaluation des recettes, en tenant compte des évolutions de la conjoncture nationale et internationale, ainsi que la préservation de la soutenabilité financière. Il s'agit également de concilier stabilité macroéconomique et diversification de l'économie, tout en assurant un équilibre entre l'investissement public et les transferts sociaux.

A ce titre, le PLF 2027 table sur un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de 4,2 %, porté principalement par la dynamique soutenue des activités hors hydrocarbures. Les recettes budgétaires devraient, pour leur part, dépasser les 9 251,1 milliards de dinars.

Sur le plan social, le projet accorde une place centrale à la préservation du pouvoir d'achat et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. À cet effet, les transferts sociaux bénéficient d'une enveloppe de 2 414,15 milliards de dinars, dont 717,7 milliards de dinars destinés au soutien et à la stabilisation des prix des produits de première nécessité et de large consommation.

Le soutien à l'activité économique et à l'emploi constitue également un axe important du PLF 2027. Une enveloppe globale de 368 milliards de dinars est prévue pour les dispositifs d'insertion, dont 210 milliards de dinars destinés à l'allocation chômage et 158 milliards de dinars à l'intégration des employés des collectivités locales. À cela s'ajoute l'ouverture prévisionnelle de 125 675 postes d'emploi, dont 82 948 postes supplémentaires.

Dans le secteur du logement, les crédits consacrés au secteur et aux aides à l'accès au logement s'élèvent à 517,5 milliards de dinars. Par ailleurs, le secteur de l'éducation nationale bénéficiera d'une enveloppe de 1 875,32 milliards de dinars, dont 191,69 milliards de dinars destinés à l'investissement, avec la programmation de 46 223 postes d'emploi supplémentaires. Pour sa part, le secteur de la santé se voit allouer 1 138,72 milliards de dinars.


Priorité au pouvoir d'achat.

Le projet prévoit également des ressources pour renforcer les équipements publics dans les nouvelles cités résidentielles intégrées. À cet effet, une enveloppe de 180,4 milliards de dinars en autorisations de programme et de 37,5 milliards de dinars en crédits de paiement a été mobilisée dans le cadre du portefeuille du secteur du logement. Ces financements permettront notamment la réalisation de 320 écoles primaires, 140 collèges, 77 lycées et 50 polycliniques.

S'agissant des projets structurants, leur coût global est estimé à 3 689,93 milliards de dinars. Pour l'exercice 2027, les crédits prévus à cet effet s'établissent à 62,4 milliards de dinars en autorisations de programme et à 360,73 milliards de dinars en crédits de paiement, en vue de poursuivre la concrétisation de plusieurs grands projets stratégiques.

L'accélération de la transformation numérique figure, elle aussi, parmi les axes retenus. Dans le cadre de la modernisation des services de l'État, le PLF 2027 prévoit 33,55 milliards de dinars en autorisations de programme et 24,82 milliards de dinars en crédits de paiement, destinés à l'inscription de 168 nouvelles opérations couvrant différents secteurs ministériels.

Le renforcement de l'efficacité de la gestion des programmes, conformément aux objectifs et indicateurs fixés, l'élargissement de l'assiette fiscale pour consolider la fiscalité ordinaire et le suivi régulier de l'exécution budgétaire figurent également parmi les orientations retenues. Ce suivi devra s'appuyer sur un tableau de bord couvrant les recettes, les dépenses, la trésorerie et l'investissement.

Dans le même sens, le ministre des Finances a présenté les mesures législatives proposées dans le cadre du PLF 2027, réparties sur neuf axes principaux. Elles concernent notamment le soutien à l'investissement et à l'économie nationale (14 mesures), le soutien au pouvoir d'achat, l'amélioration du cadre de vie et l'encouragement de la solidarité nationale (7 mesures), ainsi que l'élargissement de l'assiette fiscale et la mobilisation des ressources (21 mesures).

Ces dispositions portent également sur la simplification des procédures et la modernisation de l'administration (5 mesures), le renforcement du respect des obligations fiscales et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (9 mesures), ainsi que les mesures douanières (19 mesures) et celles relatives au domaine national (29 mesures). Cinq autres mesures concernent les comptes d'affectation spéciale, auxquelles s'ajoutent d'autres dispositions.

Rim Boukhari

ORIENTATION DE L'ÉPARGNE VERS L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

Les banques appelées à plus d'efforts

L'INSTAURATION d'une culture de l'épargne et le rôle des banques dans sa stimulation ainsi que le renforcement de l'inclusion financière ont été au centre des débats ayant regroupé des experts financiers et des représentants des banques. En sus de l'importance de mobiliser l'épargne, il est essentiel de l'orienter vers l'investissement productif. C'est l'une des recommandations des participants à une conférence nationale sur l'épargne organisée par la Fondation de la veille économique et de la promotion de la citoyenneté.

Sous le thème « Les exigences de l'instauration d'une culture de l'épargne au sein de la société algérienne : Rôle des banques dans la stimulation de l'épargne et le renforcement de l'inclusion financière », la conférence nationale qui a réuni experts financiers et de représentants d'établissements bancaires, a permis de faire un état des lieux de l'épargne en Algérie. Elle a également permis d'examiner les moyens de développer le système bancaire et de renforcer sa contribution à la mobilisation des ressources financières et à leur orientation vers le développement économique, a indiqué hier un communiqué des organisateurs.

Lors de cette conférence qui a été une occasion de souligner l'importance de « passer de l'épargne traditionnelle à une culture financière structurée et durable », les intervenants ont notamment évoqué la nécessité de développer des produits bancaires afin de capter l'épargne et de la mobiliser au profit du financement des projets productifs.

L'expert financier, Boualem Djebbar, a dans ce sens signalé l'importance de l'amélioration des performances bancaires, de l'élargissement de l'offre de services et du renforcement de la capacité des banques à attirer l'épargne et à intégrer différentes catégories de la population dans le système financier formel.

La sous-directrice régionale chargée de l'animation commerciale à BADR, Farida Benbouzid, a pour sa part exposé le rôle des établissements bancaires dans l'ancrage de la culture de l'épargne, le développement des mécanismes de collecte des dépôts et leur orientation au service de l'investissement et du développement.

Des recommandations ont été ainsi émises à l'issue de cette conférence, principalement axées sur la promotion de la culture de l'épargne et l'inclusion financière. Les participants ont ainsi insisté sur la nécessité de renforcer la sensibilisation à l'épargne, à travers l'intensification des actions de sensibilisation à l'importance de l'épargne et du recours aux services bancaires, tout en encourageant les citoyens à adopter des comportements financiers réguliers, adaptés à leurs moyens et à leurs capacités. Les participants ont en outre appelé à développer les produits bancaires, de les adapter aux spécificités de la société algérienne, en plus d'adopter des mécanismes d'épargne régulière. Cela en encourageant le prélèvement automatique sur les salaires. Il est aussi important d'orienter l'épargne vers l'investissement productif, d'améliorer la coordination entre les banques et les organismes économiques, selon les participants qui ont appelé à réaliser une enquête nationale sur les comportements d'épargne. Cette dernière permettra de disposer de données précises permettant d'élaborer des politiques financières et bancaires fondées sur des données probantes. La Fondation qui a réaffirmé son engagement en faveur de la veille économique, de l'anticipation des mutations financières, a par ailleurs indiqué que ces recommandations restent ouvertes à l'enrichissement par les universitaires, les experts, les établissements bancaires et les organismes concernés. L'objectif étant de les consolider dans un document de référence qui sera transmis, a-t-on précisé, aux autorités compétentes pour contribuer à l'élaboration des politiques et des programmes liés à l'épargne et à l'inclusion financière.

Lilia. A. A.

CARAVANES MÉDICALES

EN ROUTE VERS LES HAUTS-PLATEAUX ET LE GRAND SUD

La sixième édition des caravanes médicales bénévoles a été lancée hier, depuis Alger, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Prévue jusqu'à fin janvier 2027, cette opération prévoit des interventions dans plusieurs wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, avec une attention particulière aux populations des zones isolées et frontalières.



La prise en charge sanitaire élargie.

Le coup d'envoi de cette sixième édition, placée sous le slogan «Ensemble pour élargir la prise en charge sanitaire», a été donné par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Moustafa Hidaoui, en présence du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène.

Initiée par le Réseau algérien de la jeunesse en coordination avec les deux départements ministériels, et avec le soutien d'entreprises publiques et privées, le dispositif comprend une clinique médicale mobile, des ambulances ainsi que des dizaines de médecins et de chefs de services médicaux. Les équipes sillonneront plusieurs communes pour assurer des consultations et différentes prestations sanitaires, au plus près des habitants.

Lors de son intervention, Hidaoui a salué l'engagement des jeunes dans différents domaines et leur contribution aux efforts de l'État, particulièrement dans le secteur de la santé. Soulignant que «cette initiative reflète les valeurs de solidarité nationale et la complémentarité entre le mouvement associatif et les institutions de l'État». Il a précisé qu'«elle traduit la volonté de conjuguer les efforts pour «atteindre les régions les plus éloignées du pays et assurer une prise en charge sanitaire à leurs populations».

Le ministre a également mis en avant les efforts engagés pour investir dans les compétences des jeunes et permettre au mouvement associatif de jouer pleinement son rôle dans l'accompagnement de l'action nationale. Il a, à ce titre, relevé l'importance de s'appuyer sur des indicateurs de mesure pour évaluer les résultats des initiatives et améliorer leur efficacité sur le terrain.

De son côté, Aït Messaoudène a mis en avant la portée sanitaire et humaine de cette opération, déclarant qu'«au-delà de l'importance du volume des interventions réalisées, ces caravanes traduisent un impact sanitaire et humain concret». Il a ajouté qu'«elles démontrent que les initiatives bénévoles, lorsqu'elles s'inscrivent dans un partenariat institutionnel structuré, peuvent produire des effets réels et durables sur la prise en charge sanitaire».

Le ministre a également annoncé la poursuite et l'élargissement de cette démarche à travers un programme de terrain couvrant plusieurs régions et communes des Hauts-Plateaux et du Sud. Il a, dans ce contexte, souligné l'importance du partenariat avec les associations, qu'il considère comme «un partenaire essentiel dans la mise en œuvre des politiques nationales de santé», compte tenu de leur capacité à maintenir un contact direct avec les citoyens, à comprendre leurs besoins et à atteindre les catégories sociales et les régions nécessitant une attention particulière.

ASSURER LE SUIVI AU-DELÀ DES PREMIÈRES CONSULTATIONS

Aït Messaoudène a détaillé les orientations retenues pour développer cette coopération, en expliquant qu'il s'agit notamment de renforcer le partenariat institutionnel avec les associations et les acteurs de la société civile, d'intensifier les actions de prévention, de sensibilisation et de dépistage précoce, tout en accordant une attention particulière aux régions frontalières et isolées ainsi qu'aux catégories vulnérables.

Le ministre a également souligné l'impératif «de la continuité du suivi médical et la coordination entre les équipes médicales mobiles, les établissements de santé de proximité et les centres hospitaliers de référence». Soutenant que «cette organisation doit garantir que la prise en charge «ne s'arrête pas aux premières consultations», mais englobe le diagnostic, le traitement et le suivi des patients.

«La santé du citoyen demeure au cœur des priorités de l'État», a-t-il rappelé, estimant que l'équité dans l'accès aux soins commande de poursuivre le travail de terrain, d'unir les efforts et de consolider l'esprit de responsabilité et de solidarité. Il conclut son intervention en appelant à œuvrer ensemble pour «une santé plus proche du citoyen, une solidarité renforcée et un engagement plus large». C'est dans cette perspective que le programme prévoit des interventions dans plusieurs communes et localités, notamment El Aricha, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Timimoun, Bir El Ater, Béchar, El Meniaa, Naâma, Laghouat, Médéa et Mila. Ces déplacements doivent permettre aux équipes médicales d'atteindre des populations dont l'éloignement géographique complique parfois l'accès aux structures de santé.

Pour sa part, le président du Réseau algérien de la jeunesse, Adel Gana, a salué l'attention accordée par le président de la République à la jeunesse. Il a mis en avant les différentes éditions de cette opération, présentées comme un modèle de travail solidaire et participatif réunissant le secteur de la santé, les institutions de l'État, le mouvement associatif et les opérateurs économiques. Il convient de noter qu'au-delà des consultations assurées sur place, cette sixième édition entend ainsi consolider le lien entre les équipes médicales mobiles et les structures sanitaires locales, afin de prolonger la prise en charge des patients après leur passage.

Sihem Bounabi

TRANSFERT DES MALADES

Fin des refus d'admission sans justification

METTRE FIN aux refus d'admission injustifiés, fluidifier le transfert des patients entre les établissements de santé et garantir une prise en charge adaptée à leur état. C'est l'objectif des nouvelles mesures fixées par le ministère de la Santé, qui impose désormais aux structures sanitaires d'examiner les demandes de transfert relevant de leurs compétences et d'y répondre dans les meilleurs délais, en motivant clairement leurs décisions.

Le ministère de la Santé a lancé un rappel, via une note à l'adresse des directeurs de la santé et de la population (DSP) ainsi qu'aux responsables des établissements publics de santé, sur la nécessité de mieux organiser les transferts de patients entre les différentes structures sanitaires. Cette démarche qui peut dans certaines situations être déterminante pour la sauvegarde de la vie du malade, doit s'effectuer dans le strict respect des procédures en vigueur et dans le cadre d'une coordination étroite entre les établissements concernés.

Parmi les principales dispositions de cette note figure l'obligation, pour les établissements sollicités, d'étudier les demandes de transfert relevant de leurs compétences, sur la base des informations médicales communiquées, et d'y apporter une réponse motivée dans les meilleurs délais. Une exigence qui vise à éviter les situations de blocage susceptibles de retarder la prise en charge des patients nécessitant des soins dans une autre structure.

Le ministère insiste également sur un point essentiel celui de l'indisponibilité de lits dans un service donné ne peut, à elle seule, justifier le refus d'accueillir un patient transféré. Avant toute décision négative, l'établissement concerné doit procéder à une évaluation de ses capacités globales d'accueil. Il s'agit ainsi de ne pas limiter l'appréciation des possibilités de prise en charge à la seule situation d'un service, mais de tenir compte de l'ensemble des moyens disponibles au sein de la structure hospitalière.

La nouvelle organisation précise également les responsabilités de chaque établissement dans le processus de transfert. La structure à l'origine de la demande doit s'assurer de l'existence de justifications médicales suffisantes, obtenir l'accord préalable de l'établissement d'accueil et veiller à la préparation du patient ainsi qu'à la sécurisation de son transport médicalisé. De leur côté, les directeurs de la santé et de la population sont appelés à jouer un rôle central dans la coordination entre les établissements sanitaires, y compris ceux relevant de différentes wilayas. Ils sont chargés, sous leur responsabilité, d'organiser des réunions périodiques afin de faciliter l'orientation des patients vers les structures disposant des moyens nécessaires à leur prise en charge.

Les établissements hospitalo-universitaires sont également appelés à contribuer à cet effort de coordination. Grâce à leurs ressources humaines pluridisciplinaires, à leur expertise et à leurs plateaux techniques, ils sont en mesure d'assurer la prise en charge des cas complexes provenant des différentes régions du pays, dans la limite de leurs missions et des capacités mobilisables.

Pour fluidifier davantage les échanges entre les structures, le ministère prévoit par ailleurs la désignation, au sein de chaque établissement de santé, d'un interlocuteur permanent chargé de faciliter la coordination, la circulation des informations relatives aux transferts et le suivi des procédures d'hospitalisation. Les modalités pratiques d'application de ces dispositions pourront être précisées, en tant que de besoin, par les services de la Direction générale des services de santé et de la réforme hospitalière ainsi que par la Direction des systèmes d'information et de l'informatique. Le ministre a, dans ce sens, appelé l'ensemble des responsables concernés à veiller au strict respect des dispositions de cette note.

Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans le prolongement de plusieurs textes réglementaires encadrant le transfert des patients, notamment l'instruction n°07 du 3 septembre 2006, qui a abrogé et remplacé celle du 18 avril 1998, ainsi que l'instruction n°01 du 10 janvier 2020 et la note n°03 du 14 septembre 2025, portant sur les modalités de transfert des malades entre établissements de santé. Le ministère entend, à travers cette instruction, renforcer la coordination hospitalière et éviter que des difficultés organisationnelles ou administratives ne compromettent l'accès des patients aux soins dont ils ont besoin. L'objectif aussi est de garantir la continuité de la prise en charge, particulièrement pour les malades dont l'état nécessite des moyens médicaux ou techniques indisponibles dans leur établissement d'origine.

Lynda Louifi

LANCÉS À ORAN TLEMCEN, MOSTAGANEM ET CHLEF

Trois projets stratégiques de transfert d'eau dessalée

Le renforcement de la sécurité hydrique nationale se poursuit avec le lancement de trois projets de transfert de l'eau dessalée destinés à approvisionner plusieurs wilayas de l'Ouest et du Centre du pays. Dans ce sens, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a donné, hier à Tlemcen, le coup d'envoi des travaux de la première tranche de ces projets, à l'occasion de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale.



Lounès Bouzegza.

Inscrites dans le cadre de la stratégie nationale de développement du dessalement de l'eau de mer, ces opérations visent à assurer l'acheminement des volumes produits par les stations de dessalement vers les zones de consommation, notamment dans les régions intérieures, à travers la réalisation de réseaux de transfert et d'infrastructures hydrauliques intégrées.

D'une portée géographique dépassant les 250 kilomètres, ces projets devraient permettre de répondre aux besoins de plus de 9 millions d'habitants à l'horizon 2050, selon un communiqué du ministère. Ils portent notamment sur la réalisation de conduites de transfert, de stations de pompage et de réservoirs de stockage, ainsi que sur l'installation de systèmes de gestion et de surveillance à distance et de dispositifs de protection cathodique contre la corrosion, a expliqué le ministre son allocution.

La réalisation de ces infrastructures est confiée à l'Algérienne des eaux (ADE), dans le cadre d'une délégation de gestion du ministère de l'Hydraulique, avec la participation de plusieurs entreprises nationales spécialisées, dont le groupe Cosider et les entreprises du groupe GCB.

Le premier projet concerne le transfert des eaux produites par la station de dessalement de Tlemcen, pour une enveloppe financière de 66,87 milliards de dinars. Il vise à renforcer l'approvisionnement en eau potable des wilayas de Tlemcen et de Sidi Bel Abbès. Sa première tranche prévoit la réalisation de plus de 105 kilomètres de conduites, trois stations de pompage et deux réservoirs d'une capacité totale de 75 000 m³. Elle comprend également des systèmes de gestion et de surveillance à distance ainsi que des dispositifs de protection cathodique des installations métalliques. À terme, ce projet devrait bénéficier à environ 2,2 millions d'habitants à l'horizon 2050. Le deuxième projet, relatif à la station de dessalement de Mostaganem, mobilise une enveloppe de 55,15 milliards de dinars. Destiné aux wilayas de Mostaganem et de Relizane, il prévoit, dans sa première tranche, la réalisation d'environ 110 kilomètres de conduites de transfert, de trois stations de pompage et de quatre réservoirs de stockage. Des systèmes de gestion, de surveillance à distance et de protection cathodique sont également prévus.

L'infrastructure devrait renforcer l'approvisionnement en eau potable au profit de près de 2,9 millions d'habitants à l'horizon 2050, tout en contribuant à limiter les effets du stress hydrique et des aléas climatiques.

Quant au troisième projet, consacré au transfert des eaux de la station de dessalement de Chlef, il bénéficie d'une enveloppe financière de 97,35 milliards de dinars. Il concerne les wilayas de Chlef, Aïn Defla et Médéa.

Sa première tranche porte sur la réalisation de plus de 233 kilomètres de conduites, quatre stations de pompage et huit réservoirs, en plus des systèmes de gestion et de surveillance à distance et de protection cathodique. À terme, ce projet devrait renforcer l'approvisionnement en eau potable de quelque 4 millions d'habitants à l'horizon 2050, en étendant notamment l'accès aux eaux dessalées vers les régions intérieures.

À travers ces trois opérations, les pouvoirs publics entendent consolider la chaîne d'approvisionnement en eau, en assurant la liaison entre les installations de production, les réseaux de transport et les infrastructures de stockage et de distribution, visant à garantir l'acheminement des ressources produites vers les zones de consommation et d'améliorer la continuité du service public de l'eau.

Le recours à des systèmes modernes de gestion et de surveillance à distance devra, par ailleurs, permettre d'améliorer le contrôle des installations hydrauliques et l'efficacité de leur exploitation, tout en assurant leur pérennité à long terme.

Ces projets constituent ainsi un nouveau jalon dans le développement des infrastructures hydrauliques nationales et la diversification des ressources en eau, dans un contexte marqué par les enjeux du stress hydrique et la nécessité de sécuriser durablement l'approvisionnement des populations.

Rim Boukhari

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2026-2027

Khaldi donne le coup d'envoi officiel

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a insisté la nécessité de garantir la disponibilité des différents intrants agricoles et du matériel agricole, afin de mener la campagne labours-semailles 2026-2027 dans les meilleures conditions. Depuis la wilaya de Tiaret où il a présidé hier la cérémonie de lancement de la campagne de labours-semailles au titre de la saison agricole 2026-2027, Khaldi a appelé à la mobilisation de tous les moyens pour garantir le bon déroulement de cette opération.

Lors de cette cérémonie qui s'est déroulée au niveau de l'unité de production agricole «Si Abdelkrim», dans la commune de Sebaïne, le ministre a insisté, lors de la présentation d'un exposé sur les préparatifs et les moyens mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne, sur la nécessité de garantir la disponibilité des différents intrants agricoles, notamment les semences traitées et les engrais, ainsi que du matériel agricole, afin de mener cette opération dans les meilleures conditions.

La campagne des labours-semailles dans la wilaya de Tiaret porte sur une superficie globale estimée à 300 000 hectares, dont 120 000 hectares consacrés au blé dur, 20 000 hectares au blé tendre, 156 000 hectares à l'orge et 4 000 hectares à l'avoine, selon les explications présentées par le directeur des services agricoles, Boualem Mekhanek. S'agissant des moyens mobilisés, 98 000 quintaux de semences et 25 000 quintaux d'engrais destinés aux différents usages ont été mis à disposition à ce jour. Le dispositif comprend également 2 566 tracteurs, 3 717 charrues, ainsi qu'un nombre important de semoirs.

Le ministre s'est également enquis des activités de l'Institut technique régional des grandes cultures, situé dans la commune de Sebaïne, qui a réussi à produire des semences de base adaptées aux conditions climatiques de la région et destinées aux multiplicateurs de semences céréalières.

Lors de cette visite, le ministre a également procédé à la pose de la première pierre d'un silo stratégique de stockage de céréales, d'une capacité d'un million de quintaux, en sus de la mise en service d'un projet de raccordement à l'électricité agricole au niveau d'une exploitation agricole privée. Le ministre a aussi visité un centre d'élevage équin dans le chef-lieu de la wilaya.

Il est en outre question du renforcement de coopération entre le secteur de l'Agriculture et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, à travers la signature d'une convention de formation, portant sur la formation dans les différentes spécialités agricoles, ainsi qu'une convention de coopération avec l'Université Ibn Khaldoun.

Hamid B.

MÉDÉA

Objectif 115 000 hectares d'emblavement

LE COUP d'envoi de la campagne labours-semailles 2026/2027 a été donné à Médéa par le wali Djilali Doumi, à partir de la commune de Béni-Slimane, en présence des autorités locales et des représentants du secteur agricole.

Le lancement de la campagne a permis au wali de suivre les explications sur le déroulement des semis et des mesures prises en matière de production céréalière et les dispositifs mis en place pour l'augmentation des rendements.

Une présentation du programme de développement du secteur a été faite par le directeur des services agricoles (DSA) et le directeur de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) mettant en exergue les efforts déployés dans le cadre des facilités accordées aux agriculteurs à travers «les contrats de concession dans le but de promouvoir le secteur agricole et à assurer la sécurité alimentaire».

Selon les responsables du secteur, les objectifs fixés pour cette campagne concernant la filière céréalière se déclinent en une superficie totale à emblaver de 115 000 ha dont 78 000 ha en blé dur, 11 000 ha en blé tendre, 25 000 ha en orge et 1 000 ha en avoine, répartis à travers 19 daïras.

Concernant la disponibilité des semences et des engrais, il est fait état de plus de 97 570 quintaux mis à disposition des fellahs dont 4 019 quintaux distribués, alors que la quantité d'engrais allouée s'élève à plus de 9 619,5 quintaux dont 729 quintaux ont déjà été distribués.

S'agissant du matériel agricole mobilisé pour les besoins de la campagne, l'on recense un parc de 2 525 tracteurs, 180 semoirs ainsi que 4 718 machines destinées à la fertilisation et au travail du sol.

Dans le but d'assurer le succès de la campagne labours-semailles, des caravanes de sensibilisation et de vulgarisation ont été programmées à l'intention des agriculteurs, avec la participation de divers acteurs. Ces initiatives visent à encourager le respect de l'itinéraire technique des céréales, à promouvoir l'extension des superficies irriguées par le recours à l'irrigation complémentaire, à inciter les agriculteurs à adhérer au programme de développement de la filière des céréales et des oléagineux, moyens contribuant ainsi à la réduction des terres en jachère.

Le wali a affirmé à cette occasion que ses services poursuivent la mise en œuvre de la politique nationale visant à bâtir une économie diversifiée et inclusive, indépendante du secteur des hydrocarbures, objectif exigeant une conjugaison des efforts.

En outre, a-t-il souligné, la vulgarisation agricole constitue l'un des principaux outils de communication pour améliorer et gérer les activités agricoles, ainsi que pour moderniser le secteur par l'introduction de technologies de pointe. L'enjeu est «d'orienter la production agricole vers des filières essentielles pour le pays telles que les céréales et certaines denrées transformables et de stimuler l'industrie agroalimentaire afin de générer une valeur ajoutée.

Il a, par ailleurs, mis en avant les efforts déployés par l'Etat pour opérer un saut qualitatif au sein du secteur agricole, outre la mise en œuvre de mesures d'accompagnement et de dispositifs de soutien incitatifs par les pouvoirs publics visant à encourager les producteurs à accroître leur production et leur rendement.

Nabil B.

DÉVELOPPEMENT À ORAN

Une série de projets entre en service

UNE SÉRIE d'importants projets touchant plusieurs secteurs, notamment les routes, la santé, le sport et les réseaux d'alimentation en eau, en gaz et en électricité, a été inaugurée ou mise en service à Oran en début de semaine, dans le prolongement des opérations déjà menées, dans le cadre des festivités marquant le 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale. Ces opérations, réparties sur plusieurs communes de la wilaya, visent à renforcer les infrastructures, à améliorer les services publics et à offrir un meilleur cadre de vie.

Dans la délégation communale d'El Emir, les travaux de réaménagement de la rue des Aurès, où se trouve le marché de La Bastille, ont été lancés. Ils prévoient la réfection des revêtements, la pose de pavés et la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Dans le même secteur, un autre projet concerne l'aménagement de 22 voies réparties entre le centre-ville, Gambetta, Médioni, Maraval et Castors, avec un délai de réalisation de trois mois.

Les interventions routières se sont également étendues à d'autres axes, avec le lancement du dédoublement d'un tronçon de 1,5 km du chemin de wilaya n° 45 et l'aménagement d'un rond-point à Bouamama, prévus sur huit mois. À proximité du stade olympique Miloud-Hadefi, une passerelle piétonne a été inaugurée sur la RN 11.

Un autre rond-point a été mis en service près de la gare routière d'Es-Sabah, tandis que l'éclairage public a été activé sur 12 km de la rocade n° 4, entre Es Sénia et Misserghine.

Au-delà des aménagements routiers, le secteur sportif a bénéficié de la remise en service du stade communal Toula Allal, à Sidi El Hassni, après réhabilitation. Dans le domaine de la santé, l'établissement spécialisé en oncologie Emir Abdelkader, à El Hassi, a été doté d'un troisième accélérateur linéaire pour le traitement des cancers, renforçant ainsi ses capacités en radiothérapie au profit des patients de plusieurs wilayas de l'Ouest.

Deux jours auparavant, les opérations avaient notamment débuté par le secteur de l'éducation, avec la pose de la première pierre d'un lycée de 1 000 places pédagogiques à Aïn El Türck, dont le délai de réalisation est fixé à 11 mois. La commune a également vu l'inauguration du front de mer de la plage des Dunes, réaménagé avec la réhabilitation des trottoirs, l'installation de l'éclairage public et la création d'espaces de repos.

Dans les communes voisines, le village de Flaoussen, à Bousfer, a été raccordé au gaz naturel au profit de 23 familles, grâce à la réalisation de 275 mètres de réseau. Au Cap Blanc, les travaux de raccordement de la zone au réseau de transport de gaz naturel ont été lancés, en parallèle de l'inauguration d'une piscine semi-olympique de 25 mètres, baptisée au nom du moudjahid Ben Moussa Mohamed. Une salle omnisports portant le nom du chahid Hocine Kaddour a également été inaugurée.

Enfin, le quartier des 50 logements RHP à Aïn El Kerma a été raccordé au réseau électrique à travers la réalisation de 482 mètres de réseau. À Misserghine, au pôle urbain Ahmed Zabana, un réservoir d'eau de 1 000 m³ et de 42 mètres de hauteur a été mis en service pour renforcer l'approvisionnement en eau potable et améliorer la pression de pompage vers les étages supérieurs de la cité des 6 000 logements.

D'Oran, Brahim Mazi

TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

INATEL renforce sa présence sur le marché

L'Entreprise nationale des industries électroniques et des technologies (INATEL) vient de franchir une nouvelle étape dans le développement de ses activités, avec l'obtention de l'agrément du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique) pour l'installation des terminaux de paiement électronique (TPE), au titre de la classe V, a annoncé l'entreprise dans un communiqué.

Cet agrément vient consacrer l'expertise des cadres et des équipes techniques d'INATEL et renforcer ses capacités à prendre part au développement et à la modernisation des moyens de paiement électronique en Algérie.

Pour concrétiser cette nouvelle activité, la direction des opérations de l'entreprise prévoit de mobiliser les ressources humaines, logistiques et techniques nécessaires à l'accélération du déploiement des TPE sur le marché national. Le dispositif couvrira l'ensemble des prestations liées à la livraison, à l'installation et à la mise en service des équipements, ainsi que la formation et l'accompagnement des commerçants dans leur utilisation.

À travers cette démarche, INATEL entend contribuer à l'accélération de la généralisation du paiement électronique, tout en veillant à assurer la qualité et l'efficacité des prestations proposées.

Cette nouvelle habilitation s'inscrit également dans la stratégie de l'entreprise visant à accompagner la transformation numérique nationale et à participer à la mise en place d'un écosystème de paiement électronique sécurisé, fiable et adapté aux exigences de modernisation.

Filiale du groupe « Elec El Djazaïr » et implantée dans la wilaya de Tlemcen, INATEL est une entreprise publique spécialisée dans les industries électroniques et les solutions numériques. Ses activités portent notamment sur la conception de produits spécialisés et l'intégration de solutions technologiques destinées aux entreprises, aux organismes publics et aux grandes infrastructures, en s'appuyant sur les compétences nationales.


Nouvelle étape dans la modernisation des TPE.

En parallèle de son développement sur le marché national, l'entreprise poursuit son expansion à l'international, notamment en Afrique. En septembre dernier, elle a conclu un accord avec la Coordination permanente de la Commission stratégique de supervision du projet d'extension de la ville de Kinshasa (CSSPEVK), en République démocratique du Congo. Ce partenariat, établi dans le cadre d'un consortium réunissant INATEL et les sociétés « PGS Africa » et « DABYAN », porte sur la réalisation d'un programme intégré dans les domaines du numérique, de l'industrie et des technologies, au titre du projet de la nouvelle ville « Kinshasa Kia Mona ».

Cette coopération s'inscrit dans les efforts déployés par l'entreprise pour consolider sa présence sur les marchés africains, après une première opération d'exportation de terminaux de paiement électronique vers le Nigeria.

Rim Boukhari

RETRAITÉS

Une solution numérique pour simplifier les démarche

FACILITER le quotidien des retraités, leur éviter les déplacements répétitifs et leur garantir un accès plus simple aux prestations auxquelles ils ont droit par le lancement d'un guichet unique, c'est l'objectif de la nouvelle solution numérique baptisée « Taqa'oudi All in one », lancée hier par la Caisse nationale des retraites (CNR) au niveau de ses agences locales.

Dans un communiqué rendu public à cette occasion, la CNR précise que ce dispositif vise à faciliter l'accès des retraités à ses différentes prestations en regroupant ses services numériques au sein d'un guichet unique. Une démarche destinée à simplifier les procédures, à rendre les services plus accessibles et réduire les contraintes administratives ainsi que les déplacements auxquels cette catégorie de la population peut être confrontée.

L'initiative entend ainsi rapprocher les services numériques des retraités, notamment ceux qui rencontrent des difficultés dans l'utilisation des applications et des outils en ligne. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, visant à renforcer la proximité avec les usagers et à améliorer la qualité du service public. À travers ces guichets, les retraités pourront bénéficier d'une assistance directe pour télécharger l'application « Taqa'oudi All in One », créer et activer leurs comptes numériques, mais aussi découvrir les différentes fonctionnalités proposées. Il ne s'agit donc pas uniquement de présenter les services dématérialisés, mais d'assurer un accompagnement concret, étape par étape, afin de permettre aux bénéficiaires de gagner progressivement en autonomie dans l'accomplissement de leurs démarches à distance.

Les guichets ont été aménagés selon un modèle unifié dans l'ensemble des agences locales, garantissant une identité visuelle harmonisée et facilitant l'identification du dispositif. Des supports d'information sont également mis à la disposition des usagers, notamment le guide « Taqa'oudi », qui présente de manière simplifiée les différentes fonctionnalités de l'application, ainsi qu'un code QR permettant d'y accéder directement.

Au-delà de la promotion des outils numériques, la CNR entend faire de ce dispositif un levier concret d'amélioration des conditions d'accès aux prestations destinées aux retraités.

En encourageant le recours aux services à distance, cette initiative devrait contribuer à limiter les déplacements répétés vers les agences locales, à désengorger les guichets d'accueil et à améliorer les conditions de prise en charge des usagers. Un avantage particulièrement important pour les personnes âgées ou celles dont la mobilité est réduite, pour lesquelles chaque déplacement peut représenter une contrainte supplémentaire. Les chargés de communication des agences locales seront mobilisés pour assurer l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des retraités. Ils auront également pour mission de recueillir leurs préoccupations, de relever les difficultés rencontrées dans l'utilisation des services numériques et de faire remonter les éventuelles propositions d'amélioration.

Avec « Taqa'oudi All in One», la CNR poursuit ainsi la modernisation de ses prestations en plaçant la proximité avec les retraités et l'amélioration de leur prise en charge au cœur de sa transformation numérique.

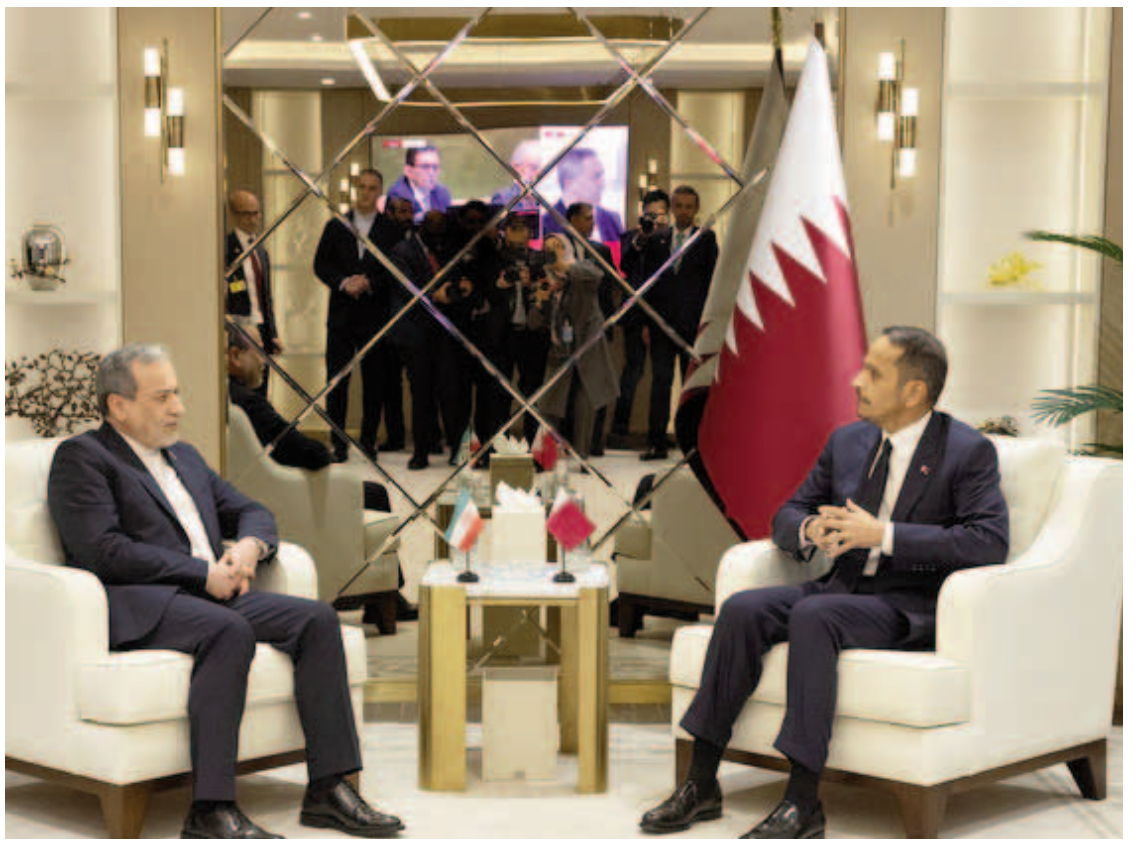
Cette démarche rappelle toutefois que la dématérialisation ne saurait se limiter à la mise à disposition d'applications et de plateformes en ligne. Elle doit également s'accompagner d'un véritable travail d'accompagnement et de sensibilisation, afin que les retraités les moins familiarisés avec les nouvelles technologies puissent, eux aussi, bénéficier pleinement de ces avancées.

Lynda Louifi

IRAN

Les pays du Moyen-Orient intensifient leur diplomatie pour éviter une nouvelle guerre

Le Qatar, l'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan multiplient les consultations pour éviter une reprise des frappes américaines et israéliennes contre l'Iran.



Les discussions portent notamment sur la levée des sanctions, la sécurité régionale et la réouverture du détroit d'Ormuz. La région a les yeux rivés sur les élections du 3 novembre. À la veille des élections américaines de mi-mandat du 3 novembre, les puissances du Moyen-Orient multiplient les initiatives diplomatiques pour empêcher une reprise des frappes israélo-américaines contre l'Iran. Alors que Washington et Tel Aviv étudient de nouvelles options militaires, les monarchies du Golfe redoutent un embrasement susceptible de menacer leurs infrastructures énergétiques et leur sécurité. Le Qatar occupe une place centrale dans la médiation. Après plusieurs rencontres à Téhéran, des médiateurs qataris ont poursuivi dimanche 1er novembre, pour une troisième journée consécutive, leurs discussions avec des représentants iraniens à Doha. Les négociations portent notamment sur un accord provisoire susceptible de rouvrir le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial du pétrole. Aucun compromis n'a toutefois été annoncé. Une région qui redoute la reprise du conflit L'Arabie saoudite, la Turquie et le Pakistan ont aussi intensifié leurs consultations. Le 26 octobre, leurs hauts responsables avaient effectué un déplacement exceptionnel à Téhéran pour favoriser une désescalade. Riyad, déjà confronté aux attaques des Houthis au Yémen, cherche particulièrement à éviter d'autres représailles iraniennes contre son territoire. La mobilisation s'étend désormais aux Émirats arabes unis. Lors du Dialogue de Manama, à Bahreïn, Anwar Gargash, conseiller diplomatique du président émirati, a estimé qu'une nouvelle intervention militaire ne permettrait pas de résoudre durablement la crise. L'Égypte a, de son côté, averti qu'une reprise des hostilités aurait des conséquences encore plus destructrices pour la région. Malgré les démarches engagées, les divergences restent profondes. Téhéran exige notamment la levée du blocus maritime américain et un allègement des sanctions, tandis que Washington réclame des garanties sur le programme nucléaire iranien. Le président américain Donald Trump a exclu de nouvelles frappes avant le scrutin du 3 novembre, sans écarter une offensive ultérieure. Pour les pays de la région, les prochains jours pourraient donc être décisifs. Leur objectif est d'arracher un compromis diplomatique avant que les préparatifs militaires ne débouchent sur une nouvelle confrontation. **R. I.**

INSISTANT SUR LA NÉCESSITÉ DU DIALOGUE AVEC MOSCOU

Le président finlandais défend son appel à Poutine

POUR ALEXANDER Stubb, la conversation du 27 octobre avec Vladimir Poutine a permis d'obtenir en direct des détails sur les positions russes concernant l'Ukraine et les négociations envisagées à Abou Dhabi. Le président finlandais a défendu cette démarche face aux critiques européennes et rejeté un récit du Financial Times sur le contenu de l'appel. Le président finlandais Alexander Stubb a souligné, le 31 octobre, l'importance de son entretien téléphonique avec Vladimir Poutine, qu'il a présenté comme un tournant dans les contacts avec la Russie. Interrogé par la chaîne publique finlandaise Yle, il a jugé cette conversation utile pour entendre directement les explications du président russe sur le conflit ukrainien et les perspectives de règlement. L'appel avait eu lieu le 27 octobre, avec la participation du Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store. Les deux dirigeants nordiques avaient pris l'initiative de contacter Moscou à la demande de Kiev. Pour Stubb, il s'agissait de son premier échange avec Poutine depuis son entrée en fonction. Cette conversation leur a également permis de transmettre des messages de la partie ukrainienne et d'interroger le président russe sur les négociations envisagées à Abou Dhabi. Au cours de l'entretien, Vladimir Poutine a rappelé qu'un règlement durable du conflit nécessitait la prise en compte des intérêts légitimes de la Russie. Il a également mis en cause les politiques menées par les pays de l'Union européenne et de l'OTAN, estimant qu'elles contribuaient à prolonger les hostilités. Les discussions ont par ailleurs abordé la sécurité en Europe du Nord et en mer Baltique, deux questions importantes pour les relations entre Moscou et ses voisins. Dialoguer avec Moscou malgré les désaccords européens Défendant sa démarche, Stubb a rappelé que la Russie resterait une voisine de la Finlande et que les contacts entre les deux pays devraient, à terme, reprendre. Il a néanmoins précisé qu'Helsinki ne cherchait pas à jouer un rôle de médiateur dans le conflit et maintenait son soutien à Kiev. Le dirigeant finlandais a également souligné les différences entre les approches de Washington et de Bruxelles envers Moscou. Selon lui, les États-Unis privilégient leur rôle d'intermédiaire dans les négociations, tandis que l'Union européenne applique une politique de sanctions plus stricte à l'égard de la Russie. Cette initiative a toutefois suscité des critiques au Danemark et en Suède, dont les dirigeants ont exprimé des réserves sur ce contact direct. Stubb a assuré que Kiev et plusieurs partenaires européens avaient été informés des échanges. De son côté, Vladimir Poutine a réaffirmé sa disposition à soutenir les démarches visant à rétablir des relations de coopération avec les pays européens. Le président finlandais a par ailleurs démenti les informations du Financial Times selon lesquelles Vladimir Poutine aurait consacré une grande partie de la conversation à un exposé sur l'histoire médiévale slave. « Cela ne correspond pas à la réalité », a-t-il déclaré à Yle. Les autorités norvégiennes avaient également contesté cette version des faits et demandé au quotidien britannique de rectifier son article. **R. I.**

MIDTERMS 2026

Des élections aux allures de référendum sur Donald Trump

LES AMÉRICAINS votent mardi 3 novembre pour renouveler le Congrès, lors d'élections de mi-mandat ressenties comme un référendum sur Donald Trump. Pouvoir d'achat, immigration et guerre contre l'Iran dominent une campagne où les démocrates espèrent reprendre le contrôle d'au moins une chambre. Deux ans après son retour à la Maison Blanche, Donald Trump affronte un premier test électoral majeur. Mardi 3 novembre, les Américains sont appelés aux urnes pour renouveler l'ensemble des 435 sièges de la Chambre des représentants et une partie du Sénat. Ces élections de mi-mandat, traditionnellement difficiles pour le parti présidentiel, détermineront la marge de manœuvre du milliardaire républicain jusqu'à la fin de son mandat, en janvier 2029. L'enjeu est considérable. Les républicains contrôlent actuellement les deux chambres du Congrès, mais leurs majorités sont étroites. Les démocrates doivent gagner quatre sièges supplémentaires à la Chambre et autant au Sénat pour en prendre le contrôle. Les sondages leur donnent un avantage au niveau national, sans garantir l'issue des nombreuses batailles locales. Trump sous pression Au cœur de la campagne, le bilan de Donald Trump cristallise les débats. Malgré les promesses présidentielles de prospérité économique, le pouvoir d'achat demeure la principale préoccupation des électeurs. L'inflation, les droits de douane et le coût de la vie alimentent les critiques démocrates, tandis que les républicains défendent leur politique fiscale et leur fermeté migratoire. La politique étrangère s'invite également dans les urnes. La guerre contre l'Iran, ses répercussions sur les prix de l'énergie et les risques d'une nouvelle escalade militaire nourrissent les inquiétudes. Trump, qui multiplie les déplacements pour soutenir les candidats républicains, cherche néanmoins à mobiliser son électorat autour de la sécurité et de la défense des intérêts américains. Une victoire démocrate à la Chambre permettrait à l'opposition de bloquer une partie du programme présidentiel et d'ouvrir des enquêtes parlementaires sur son administration. La conquête du Sénat compliquerait également la nomination de hauts responsables et de juges fédéraux. À l'inverse, le maintien des majorités républicaines préserverait la capacité de Trump à faire avancer ses priorités. Au-delà des équilibres institutionnels, ces élections constitueront donc un véritable baromètre de la popularité présidentielle, à deux ans de la prochaine course à la Maison Blanche.

R. I.

ORAN CÉLÈBRE LE 1ER NOVEMBRE

Entre hommage aux martyrs et distribution de logements

LA CAPITALE de l'Ouest a célébré le 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale à travers plusieurs cérémonies commémoratives marquées par des hommages aux martyrs de la Révolution, notamment au cimetière des martyrs d'Aïn El Beïda et à la place du 1er Novembre 1954.
Cette journée a également été marquée par une importante opération de distribution de plus de 5 000 logements, toutes formules confondues, dont des logements publics locatifs, avec notamment des unités destinées à la résorption de l'habitat précaire dans la commune d'Oran.
Les festivités ont débuté dans la nuit du samedi au dimanche à la place du 1er Novembre 1954, au centre-ville, sous la présidence du wali d'Oran, Ibrahim Ouchan, et se sont poursuivies, dimanche, au cimetière des martyrs d'Aïn El Beïda, où un nouvel hommage a été rendu aux chouhada. À cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée devant le mémorial, suivie d'une minute de silence et de la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs de la Révolution.
Par ailleurs, cette journée a été marquée par une cérémonie de remise de 5 197 logements, toutes formules confondues, organisée dans la salle de conférences Emir Abdelkader de la grande mosquée Abdelhamid Ben Badis. Sur ce total, 2 262 unités relèvent de la formule du logement public locatif (LPL), dont 720 sont consacrées à la résorption de l'habitat précaire dans la commune d'Oran.
Dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le wali a souligné que la distribution de plus de 5 000 logements à Oran vise à améliorer les conditions de vie des familles bénéficiaires et à répondre aux besoins des différentes catégories de la population. Il a rappelé que l'opération couvre l'ensemble des formules, du logement public locatif au logement promotionnel libre, traduisant ainsi les efforts déployés pour faciliter l'accès à un logement décent.
Ibrahim Ouchan a, par ailleurs, attribué la réalisation de cette opération à la mobilisation des différents intervenants et à l'accélération du rythme des travaux, qui a permis de livrer les projets dans des délais réduits.
Il a également salué le travail des organismes et des cadres du secteur de l'habitat, notamment en matière de coordination et de suivi sur le terrain.
Le wali a enfin mis en avant le rôle des commissions de daïra et de la commission de wilaya chargées de l'étude des dossiers, soulignant le travail minutieux mené pour assurer un examen approfondi et transparent des demandes et permettre aux logements de parvenir à leurs véritables bénéficiaires dans les meilleurs délais.

Brahim Mazi

72e ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

Plusieurs projets inaugurés à Tipasa

Dans le cadre des festivités de la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, plusieurs inaugurations et lancements de projets ont été programmés pour la circonstance le wali et sa composante à travers tout le territoire de la wilaya. Le wali de Tipasa, Mohamed Amine Ben Chaoulia, a procédé à la pose de pierre de deux projets ainsi que la réception de quatre établissements scolaires. C'est à Messelmoun, à l'ouest de la ville de Cherchell, que le programme de la célébration a été lancé.



Sur place, le wali a posé la première pierre du projet de réalisation de 80 logements promotionnels aidés (LPA), ainsi que du programme de réalisation de 16 logements promotionnels libres. À Cherchell, plus précisément au niveau de la Cité 1033 logements AADL, il a été procédé à l'inauguration d'un collège baptisé du nom du moudjahid décédé Kadour Saâdoun. Lors de cette mise en service de l'établissement en question, le wali a honoré la famille de Kadour Saâdoun en présence de moudjahidines de la localité.
Par la suite, la délégation s'est rendue au douar Iazabène, dans la commune montagneuse de Menaceur où le wali a mis en service le branchement de 170 foyers au nouveau réseau d'électricité. Réalisé en seulement six mois ou le projet a nécessité une enveloppe financière de 30.540.659,44 dinars. La consistance physique du projet a nécessité trois transformateurs électriques ainsi que 170 installations de branchement. Le dernier point de la journée a été programmé au niveau de la ville du chef-lieu de la wilaya où il a été d'abord procédé à l'inauguration d'un lycée baptisé du nom du Chahid Didouche Mourad dans la Cité 2500 logements AADL.
De l'autre côté de la ville, plus exactement au niveau de la Cité 1700 logements AADL, un établissement d'enseignement moyen « Chahid Mohamed Serhane » y a été inauguré. La journée s'est achevée à la Cité 1500 logements AADL où un autre lycée baptisé du nom du Chahid Mohamed Hechad a été également inauguré.
À la même occasion, des projets seront inaugurés et d'autres lancés dans la partie Est de la wilaya. Une cérémonie de remise de clés et de décisions d'attribution de logements a eu lieu au niveau de la salle de conférence du siège de la wilaya.

T. Bouhamidi

DÉVELOPPEMENT URBAIN DE LA WILAYA DE BOUIRA

Plus de 262 millions DA alloués

UNE ENVELOPPE financière de l'ordre de plus de 262 millions de dinars a été allouée à plusieurs opérations d'aménagement urbain de la ville, dont les travaux ont déjà été lancés au chef-lieu de la wilaya de Bouira dans le cadre du programme 2025-2026. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.
La wali de Bouira, Houria Aggoune a donné le coup d'envoi des travaux du projet d'aménagement urbain de la ville qui porte sur plusieurs opérations urbaines réparties sur 5 lots et pour lesquelles un montant global de 262,7 millions DA a été alloué, selon les services de la wilaya. Les travaux concernent l'aménagement du boulevard principal, allant du rond-point de Harkat jusqu'au pont Sayeh, ainsi que l'aménagement de la place du quartier Amar Khoudja et celui du quartier Aïn Graouache, selon les détails fournis par les mêmes services.
Ce projet concerne également le boulevard longeant l'ancien siège de la wilaya jusqu'au commissariat central de police, et l'aménagement de la route et trottoirs reliant la rue du 20-Août, (devant la maison de la culture), allant jusqu'au rond-point El Kharita, au quartier de la Révolution, a-t-on précisé de mêmes source.
Financé dans le cadre du programme de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), ce projet s'inscrit dans un effort plus large consacré à l'aménagement urbain dans la wilaya. Selon la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), ces opérations visent à réhabiliter les routes et les espaces publics, à fluidifier la circulation, à améliorer les déplacements et à éliminer les points noirs.
Ils visent aussi à embellir les quartiers concernés et à améliorer le cadre de vie des habitants. Lors d'une visite de travail jeudi dernier, la wali a inspecté les chantiers, et appelé à assurer un suivi régulier des travaux et à respecter les délais, en accélérant autant que possible les travaux à l'approche de la saison des pluies. La même responsable a insisté sur l'accompagnement des entreprises et la préservation des réseaux existants, ainsi que sur le respect des normes techniques et de qualité.

R. R.

CONFÉRENCE AU SILA DE HOSNI KITOUNI, SAÏD BOUAMAMA ET ESTEBAN DA SILVA

Déclaration du 1er Novembre 1954, un héritage anticolonial à portée universelle

À l'occasion de la commémoration du déclenchement de la lutte de libération nationale, la conférence intitulée « L'appel de l'Algérie, voix de l'humanité », organisée en marge du Salon international du livre d'Alger, (SILA), a réuni trois chercheurs, à savoir Hosni Kitouni, Saïd Bouamama et Esteban da Silva, autour de la portée universelle de la cause algérienne. De la réparation éthique des crimes coloniaux à la solidarité panafricaine, en passant par le renouvellement du mouvement des non-alignés, les intervenants ont interrogé l'actualité de cet héritage dans les rapports internationaux.

La Déclaration du 1er Novembre 1954 ne constitue pas uniquement un texte fondateur de la Révolution algérienne, représentant aussi et surtout un repère historique dans les luttes de libération et les revendications de souveraineté des peuples à travers le monde. C'est autour de cette dimension que se sont articulés les échanges de cette conférence, animée par Hassan Arab, chercheur universitaire et journaliste, avec la participation de l'historien Hosni Kitouni, du sociologue Saïd Bouamama et de l'analyste politique chilien Esteban da Silva.
Prenant la parole, Saïd Bouamama a vivement rappelé que la lutte algérienne avait produit des répercussions bien au-delà de ses frontières. « C'est l'ensemble du continent qui a bénéficié de cette dynamique de novembre 1954 », a-t-il déclaré, soutenant que cet appel demeure, a fortiori, une référence pour les peuples opprimés. Il constitue, d'ailleurs, « un appel qui permet de savoir où on va ».
En répondant à une question du public, le sociologue a établi un lien entre la lutte nationale et la naissance du mouvement des non-alignés, au regard du contexte de la guerre froide. À l'époque, les pays nouvellement indépendants étaient soumis à une injonction de choix entre les deux blocs. Or, a-t-il rappelé, « les non-alignés ne signifient pas non-engagés ». Et de poursuivre qu'il s'agissait plutôt de refuser de définir son positionnement en fonction de l'Est ou de l'Ouest, pour le construire autour de principes communs : l'anticolonialisme, l'anti-impérialisme, la réforme des institutions internationales face aux échanges inégaux.



LA DIMENSION PANAFRICAINE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Des principes qui, à ses yeux, conservent toute leur actualité. Saïd Bouamama a surtout fait ressortir la dimension panafricaine de la Révolution algérienne, en rappelant que les échanges entre l'Afrique du Nord et le reste du continent étaient importants avant 1830. Il a, par conséquent, dénoncé vertement les représentations coloniales ayant présenté le Sahara comme une barrière entre les deux espaces, alors que l'histoire de l'empire du Mali témoigne, selon ses termes, de liens anciens.
À son rappel, le FLN a investi le terrain diplomatique pour faire évoluer les rapports de force dans les autres colonies françaises. L'intervenant a évoqué le rôle de Frantz Fanon, ambassadeur itinérant du FLN en Afrique, et son engagement panafricain. Reprenant l'une des idées centrales de ses écrits, il a résumé cette nécessité par une formule : « Nous avons une communauté d'oppresseurs, aujourd'hui on pourrait dire une communauté de problèmes, nous devons avoir une communauté de destin ».
Pour le sociologue, cette exigence demeure déterminante eu égard aux divergences d'intérêts entre les États africains et à la dépendance de certains d'entre eux envers des puissances extérieures. « Aucun pays africain aujourd'hui ne peut durablement […] avoir un rapport de force lui permettant de résister à de grandes puissances » sans une dynamique d'unité régionale, a-t-il martelé. Il a mis l'accent sur les interdépendances entre l'Algérie et le Sahel, posant la question de savoir si la stabilité de l'un ne conditionnerait pas, ipso facto, celle de l'autre.
L'intervention de Hosni Kitouni a, pour sa part, porté sur les différentes formes de colonisation et les modalités de réparation de leurs conséquences. L'historien a distingué les colonisations d'exploitation, qui ont principalement reposé sur le pillage des ressources sans investissements, de la colonisation de peuplement imposée à l'Algérie.
Dans le premier cas, les indépendances ont souvent révélé des pays laissés dans un état de délabrement économique et social ; certains rapports de dépendance ont perduré sous de nouvelles formes. L'Algérie a connu une expérience particulière, a expliqué l'intervenant, puisque le projet colonial français reposait sur l'installation durable d'une population européenne et le remplacement progressif de la société autochtone.
Ce système s'est traduit par une organisation territoriale foncièrement inégalitaire. Les populations algériennes étaient repoussées vers des terres moins fertiles, pendant que les zones de peuplement européen, surtout les villes du littoral, bénéficiaient des infrastructures et des investissements financés par le transfert des richesses prélevées dans les campagnes.
De même, Hosni Kitouni a rappelé l'existence d'une fiscalité discriminatoire, par le biais de l'impôt dit « arabe », imposé aux Algériens.
« Nous ne demandons pas de réparation matérielle, financière, nous demandons une réparation éthique, morale », a-t-il affirmé. Une position qui ne revient nullement à minimiser les pertes économiques et sociales, mais à considérer que le préjudice colonial algérien dépasse largement la question de la restitution matérielle des richesses.
L'historien estime en effet que la colonisation a détruit un potentiel humain, culturel et intellectuel. Il a fait mention d'une double violence : une violence létale, dirigée contre les populations, leurs villages et leurs modes de vie, et une violence épistémique, qui s'est traduite par la marginalisation des savoirs autochtones et l'imposition de représentations coloniales, réduisant les Algériens au statut d'indigènes, considérés comme des êtres inférieurs.
La réparation éthique consiste donc à exiger du colonisateur qu'il reconnaisse la nature et la profondeur de ce préjudice, et qu'il en assume la responsabilité historique et morale. De l'avis de Hosni Kitouni, le crime colonial ne réside pas uniquement dans le pillage ou les violences commises ; c'est dans le principe même qui autorise une puissance à déposséder un peuple de ses terres et à détruire sa société.
« Le crime, c'est de considérer qu'il y a des peuples colonisables », a-t-il expliqué.
Cette approche trouve, d'après ses propos, un prolongement dans la Déclaration d'Alger sur les crimes coloniaux, adoptée récemment par l'Union africaine. Sur la base de ses observations, l'enjeu est ainsi de sortir d'une lecture exclusivement économique du passé colonial pour reconnaître l'atteinte portée à la dignité, à l'identité et à l'existence des peuples.

LES RECOMPOSITIONS GÉOPOLITIQUES CONTEMPORAINES

De son côté, Esteban da Silva a inscrit la réflexion sur le non-alignement dans les recompositions géopolitiques contemporaines. Le chercheur chilien a argué que les catégories héritées de la guerre froide ne suffisent plus à comprendre les rapports de force actuels, marqués par la concentration du capital et des capacités technologiques entre les mains des grandes puissances. Il a fait état des contradictions entre les intérêts des populations et ceux des élites bourgeoises économiques transnationales.
S'il a présenté l'émergence des BRICS comme une évolution susceptible de contribuer à un nouvel équilibre international, il a toutefois mis en garde contre l'idée que cette recomposition garantirait automatiquement une convergence des intérêts.
Il a, à ce titre, fustigé les positions des Émirats arabes unis concernant les causes palestinienne et sahraouie, faisant observer que les alliances économiques et diplomatiques ne doivent pas faire oublier les principes anticoloniaux.
Revenant sur le sens du non-alignement, Esteban da Silva a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait plus simplement de refuser de choisir entre deux grandes puissances. Il s'agit avant tout de défendre le droit des peuples à l'autodétermination, leur souveraineté sur les ressources naturelles et stratégiques, de même que le respect du droit international et la réforme des institutions multilatérales.
Dans ce prolongement, il a fait référence à la position du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant les relations extérieures de l'Algérie. « L'Algérie peut avoir des amis de tous les pays du monde, mais elle ne va pas accepter que ceux qui veulent être ses amis lui dictent qu'il ne faut pas être ami de la Russie ou de la Chine », a-t-il déclaré.
Évoquant la situation à Gaza, le blocus imposé à Cuba et les atteintes au droit international, qu'il impute à Washington et à ses alliés, il a plaidé pour un mouvement des non-alignés davantage en phase avec les réalités actuelles, louant, dans le même temps, l'héritage de la déclaration du 1er Novembre.
« L'esprit des mouvements non-alignés doit être renouvelé », a-t-il conclu, indiquant que celui-ci doit absolument continuer à porter les principes de souveraineté et de lutte contre l'impérialisme, indépendamment des blocs et des alliances.

Khalil Aouir



République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de la santé

La direction de la santé et de la population de la Wilaya d'Oran

Organise des concours sur titre pour le recrutement des grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Condition de recrutement	Nombre de poste ouvert	Structure d'affectation
Administrateur	**Recrutement sur titre**	**Parmi les candidats titulaire d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les disciplines et spécialités ci-après :Science juridique et administratives - sciences économiques- sciences financières- science de gestion- sciences politique et relation internationales- sociologie éducative- psychologie : spécialité organisation et travail- science de l'information et communication- science islamique spécialité charia et droit**	**02**	**Direction de la sante et de la population**

Dossier à fournir :

- Demande manuscrite de participation (précisant l'adresse et numéro de téléphone).
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Une copie du titre, ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus d'études ou de formation.
-Une fiche de renseignements, dument remplie et signé par le candidat.
-Une photo.

Outre les pièces énumérées ci – dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titre doivent Comporter, notamment

-une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
-les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par candidat dans la spécialité, dans le secteur privé, le cas échéant, accompagnées d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné ;
-une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés en qualité de contractuel.
-un document justifiant suivi par le candidat d'une formation complémentaire au titre ou diplôme requis Dans la même spécialité.
- Un document relatif aux travaux ou études réalisés dans spécialité.
- une attestation justifiant que le candidat est major de promotion.
-deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie délivrés par un médecin spécialiste)
attestant l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé :
-un extrait de l'acte de naissance
-Certificat de résidence
-deux (02) photo d'identité ;
-une attestation de fils ou de veuve de chahid , le cas échéant.
- une attestation justifiant le handicap.

Les dossiers doivent être déposés auprès de la direction de **la santé et la population 58 boulevard Ahmed ben abd el Razak service de ressource humain et affaire juridique**

La clôture des inscriptions est fixée à 15 jours ouvrables à partir de la première parution de l'annonce dans les journaux nationaux.

*les candidats non retenus pour participer aux concours peuvent introduire un recours devant la direction de l'établissement qui doit statuer sur ledit recours et répondre aux intéressés au moins cinq (05) jours ouvrables avant la date de déroulement du concours.

Le Jeune Indépendant **du 03/11/2026 / ANEP 2631015679**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DU L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction du Logement de la Wilaya D'Illizi.

Nouvelle Cite Administrative – Illizi

NIF 001333019001065

Avis D'attribution Provisoire

Vu le PV De Jugement des offres en date Du 22/09/2026

En application des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 en date du 16/09/2015 Portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction du logement de la wilaya d'Illizi, Lance l'attribution provisoire de

Projet : Travaux de remise en état de 470/156 logements publics locatifs dégradés à traverse la wilaya d'Illizi

LOT	ENTREPISES	MONTANT SOUMISSIONNAIRE	MONTANT APRES LA CORRECTION	N / T	DELAI	OBS
- Lot N°10: Remise en état de09/45/110/1000 logts en POS N°01 à la commune debdeb (pro. FSDRS 2006) – A	/	/	/	/	/	Infructueux
- Lot N°11: Remise en état de09/45/110/1000 logts en POS N°01 à la commune debdeb (pro. FSDRS 2006) – B	TOUAHRIA ZIN EDINE NIF: 181470200039121	6 235 776,00	6 824 375,55	24,00	3 M	Moins disant
Lot N°12: Remise en état de09/45/110/1000 logts en POS N°01 à la commune debdeb (pro. FSDRS 2006) – C	/	/	/	/	/	Infructueux
Lot N°13: Remise en état de17/26/60/500 logts en POS N°02 à la commune bordj elhouas	EURL TAAMIR LIL KHADAMAT AL (ZAROUKI SAID)AMA NIF: 002533060232088	10 467 270,00	10 467 270,00	27 75	4 M	Moins disant
-Lot N°17: Remise en état de17/51/140/500 logts en POS N°12 à la commune Djanet (pro. 2010-2014) –B	BAKAKENE MOKHTAR (MESSAOUDI HOCINE) NIF: 198333020001155	9 974 045,00	10 011 105,00	20,00	4 M	Moins disant
-Lot N°19: Remise en état de17/51/140/500 logts en POS N°12 à la commune Djanet (pro. 2010-2014) –D	EURL SOMESTRA SERVICES NIF: 001439054376780	10 218 750,00	10 970 850,00	26,75	4 M	Moins disant
-Lot N°20: Remise en état de17/51/140/500 logts en POS N°12 à la commune Djanet (pro. 2010-2014) –E	BENZAOUI ALAEDDINE NIF: 19883929011018	10 513 595,00	10 580 085 00	17,00	3 M	Moins disant
Lot N°21: Remise en état de09/45/110/1000 logts en POS N°01 à la commune debdeb (pro. FSDRS 2006) – D	/	/	/	/	/	Infructueux
-Lot N°23: Remise en état de09/45/110/1000 logts en POS N°01 à la commune debdeb (pro. FSDRS 2006) – E	/	/	/	/	/	Infructueux
Lot N°24: Remise en état de08/17/88/100/500 logts en POS N°01 à la commune debdeb (pro supplémentaire -2008)	GUESSOM ABD EL FETTAH NIF: 185393000250125	6 221 720,00	6 221 720,00	33,75	4 M	Moins disant
Lot N°25: Remise en état de09/17/88/100/500 logts en POS N°01 à la commune debdeb (pro supplémentaire -2008)	TAOUILI AHMED NIF: 179011200040123	7 026 140,00	6 590 140,00	20,50	4 M	Moins disant
Lot N°26: Remise en état de08//140/500 logts en POS N°01 à la commune debdeb (pro RHP -2009)	ACHOUR MUSTAPHA NIF: 167170700814194	6 182 480,00	6 182 480,00	22,75	4 M	Moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressés à savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens, dans les conditions fixées par l'article 82 de décret 15-247 en date du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans dix (10) jours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Illizi, dans les conditions fixées par le même article du présent décret.

Le Jeune Indépendant **du 03/11/2026 / ANEP 2616035371**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif

Nif :425006000019013 /tel :036.00.46.01 /fax : 036.00.48.20

AVIS D' ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentielle N°5/247du 16-09-2015 complété de portante réglementation des marchés publics ,le directeur de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu a l'avis d'appel d'offres national restreint n°30/2026 paru dans le .

Journal « AKHBAR EL SABAH « en date 06/10/2026 en arabe et dans le journal (LE JEUNE INDEPENDANT) en date 06/10/2026 en français

pour l'attribution provisoire relatif a l'opération suivante :

Achèvement du processus de transfert de la gestion de l'eau des communes à l'algérienne des eaux .

Et le projet suivant :

Acquisition de Matériels D'intervention ,Equipement et Outillages de Chantiers pour les communes de la Wilaya.

Lot 1 : Acquisition de trois (03) retro-chargeurs .
Lot 3 : Acquisition de quatre (04) fourgons 06 places .
Lot 5 : Acquisition divers matériels de laboratoire .

Entreprise	Nif	Montant proposé	Montant corrigé ttc	Délai de réalisation	Observation
Lot 1 : Acquisition de trois (03) retro-chargeurs . Tirsam	000705022372244	33.960.000.00 DA	33.960.000.00 DA	60 jours	MOINS DISANT
Lot 3 : Acquisition de quatre (04) fourgons 06 places .	INFRECTUEUSE				
Lot 5 : Acquisition divers matériels de laboratoire .	INFRECTUEUSE				

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16-09-2015 incluant réglementation des marchés publics pour les autres soumissionnaires le service contractant invite ceux qui sont intéressées de se rapprocher de la direction de l'hydraulique au plus tard (03) jours a compter du 1 er jour de la publication de l'attribution provisoire a prendre connaissance détaillés de l'évaluation de leurs offres .

Il est possible pour tous les soumissionnaires qui ont des contestations a l'égard du présent choix de présenter leurs recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Sétif a une duré ne dépassant pas les (10) jours a compter de la 1 er parution de ce présent avis on application du décret présidentiel exécutif n° 15/247 du 16-09-2015.

Le Jeune Indépendant **du 03/11/2026 / ANEP 2616036220**

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications - El Meniaa
Rue des Moudjahidines Centre-Ville El Meniaa

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N° 02/AT/DOT58/SDFS/DAL/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications - El Meniaa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour

Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre optique (contrat d'adhésion à commandes)

Eligibilité des candidats :

Le présent cahier des charges s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux du bâtiment et hydrauliques, travaux d'infrastructures passives de télécommunications classifiées dans l'une des catégories (01) et plus, ayant les capacités techniques et financières nécessaires pour réaliser les travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre optique.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications - El Meniaa d'Algérie Télécom à l'adresse suivante

Direction Opérationnelle des Télécommunications - El Meniaa
Rue Des Moudjahidines Centre-Ville El Meniaa

Contre paiement, auprès de la banque **BADR**, d'un montant de **huit mille dinars algériens (8 000,00 DA)** non remboursable pour chaque CDC, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire **N°: 00300293000115330087**

Présentation des offres :

Le Dossier Administratif inséré dans une enveloppe à part contenant les documents suivants

1.Une déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée, en respectant le modèle joint en Annexe 01 ,

2. Une copie du numéro d'identification fiscale « NIF » ,

3. Une copie des statuts de l'entreprise et ses modificatifs s'il y'a lieu,

• NB Dans le cas où le soumissionnaire présente un statut de son entreprise contenant toutes les informations utiles demandées à jour, notamment (l'adresse du siège social, la forme juridique, le segment d'activité, le représentant légal qui engage l'entreprise et la raison sociale). Ce dernier fera l'objet d'une acceptation par la COPEO

4. Une délégation de pouvoir de signature dûment remplie, signée, datée et cachetée, en respectant le modèle joint en Annexe 09 dans le cas où le signataire de l'offre n'est pas le soumissionnaire lui-même ,

•NB En cas de délégation de pouvoir de signature de l'offre (le signataire de l'offre n'est pas le soumissionnaire lui-même) Un extrait du casier judiciaire (Bulletin timbré N°3 ou électronique) est exigé, tant pour le délégataire que pour le délégant ,

5. Copies des attestations d'affiliation et de mise à jour CNAS et/ou CASNOS en cours de validité, le cas échéant ,

6. Copie de l'extrait de rôle en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de (03) mois, délivré par les services des impôts ,

7. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux relatifs au dernier exercice délivrée par le CNRC pour la personne morale ,

8. L'extrait du casier judiciaire (Bulletin timbré N°3 ou électronique) du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du Directeur Général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale, daté de moins de trois (03) mois ,

9. Une attestation de solvabilité bancaire du soumissionnaire, d'une validité d'une (01) année, émise par sa banque à son profit portant les identifiants RIB ,

10. Une copie de la décision administrative d'octroi des avantages de l'État, émise par l'une des agences nationales ANGEM ou AAPI ou la CNAC ou ANADE (NESDA), dans le cas où l'entreprise est issue de l'ANGEM ou AAPI ou la CNAC ou ANADE (NESDA).

Le DOSSIER D'ÉLIGIBILITÉ : inséré dans la même enveloppe du dossier administratif ci-dessus

1. Une copie du registre de commerce électronique portant le code des activités liées aux domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux du bâtiment et hydrauliques, travaux d'infrastructures passives de télécommunications ,

2. Une copie du dernier certificat de qualification et de classification professionnelles dans l'une des catégories professionnelles de 01 et plus en cours de validité le jour de dépôt des offres dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux du bâtiment et hydrauliques, travaux d'infrastructures passives de télécommunications ,

L'OFFRE TECHNIQUE : insérée dans une enveloppe à part contenant les documents suivants

1. Déclaration à souscrire renseignée, signée, datée et cachetée dûment remplie, en respectant le modèle joint en Annexe 02 ,

2. Engagement du soumissionnaire envers Algérie Télécom sur les Moyens Humains dûment rempli, daté, signé et cacheté en respectant le modèle joint en Annexe 04 ,

3. Engagement du soumissionnaire envers Algérie Télécom sur les Moyens Roulants et Matériels dûment rempli, daté, signé et cacheté en respectant le modèle joint en Annexe 05 ,

4. Engagement sur la durée de garantie de chaque prestation dûment rempli, daté, signé et cacheté en respectant le modèle joint en Annexe 06 ,

5. Déclaration sur l'honneur relative à la liste des contrats en cours des travaux de même nature que l'objet du CDC conclus avec Algérie Télécom, remplie, datée, signée et cachetée selon le model ci joint au CDC en Annexe 08 ,

6. Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur l'expérience dans l'exécution des travaux de même nature que l'objet du CDC, justifiées par des attestations de bonne exécution ou des PV de réception provisoire sans réserve ou définitive, délivrés durant les sept (07) dernières années.
Dans le cas où les documents précités ne représentent pas la distance réalisée, le soumissionnaire doit joindre une copie des attachements des travaux objet des attestations de bonne exécution ou un PV de réception provisoire sans réserve ou un PV de réception définitive.

•NB : Les références professionnelles ne sont pas obligatoires pour les entreprises de catégorie (01).

7. Le présent cahier des charges, portant le cachet et la signature du soumissionnaire sur la dernière page (voir l'attestation à la fin du cahier des charges),

L'OFFRE FINANCIÈRE : insérée dans une enveloppe à part contenant les documents suivants

1. Lettre d'Engagement et d'Adhésion, remplie, datée, signée et cachetée, en respectant le modèle joint au CDC en Annexe 07 ,

2. Bordereau des Prix Unitaires d'Algérie Télécom daté, signé, et cacheté, portant la Mention « **Lu, accepté et adhère aux prix unitaires en DZD hors taxes du BPU** » joint en **Annexe 03**

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'appel d'offres ou de la présentation d'une offre non conforme à tous égards aux exigences de ces documents.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » ou « **offre financière** »

I. Le dossier administratif comprend l'original des documents administratifs en format papier et sur support électronique.

II. L'offre technique comprend l'original des documents techniques en format papier et sur support électronique.

III. L'offre financière comprend l'original des documents financiers en format papier et sur support électronique.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes

ALGÉRIE TELECOM -SPA-
Direction Opérationnelle Des Télécommunications - El Meniaa
Rue Des Moudjahidines Centre-Ville El Meniaa
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES »
Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre optique (contrat d'adhésion à commandes)
N° 02/AT/DOT58/SDFS/DAL/2026
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante

ALGÉRIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle des Télécommunications - El Meniaa
Rue Des Moudjahidines Centre-Ville El Meniaa

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours** à partir de la 1ère parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web www.safqatic.dz
La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres à partir de la première date de parution de **08h00** à **14h00**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 03/11/2026 / ANEP 2616036495**

BUT ET ASSIST, GOUIRI S'OFFRE UNE SOIRÉE DE GALA !



AMINE GOUIRI poursuit sa montée en puissance sous les couleurs marseillaises. Face à Toulouse, l'attaquant de l'OM a une nouvelle fois pesé sur le sort de la rencontre, confirmant la bonne dynamique du club phocéen.
L'Olympique de Marseille a poursuivi sa série positive en dominant Toulouse (2-0), dimanche soir, au stade Vélodrome, à l'occasion de la neuvième journée de Ligue 1. Titulaire à la pointe de l'attaque, Amine Gouiri s'est illustré en étant directement impliqué dans les deux réalisations marseillaises, avec une passe décisive et un but.
L'attaquant algérien a d'abord lancé idéalement les siens dès la première minute. À la suite d'un pressing efficace de l'OM, Gouiri a parfaitement servi son coéquipier marocain Amine Harit, qui n'a pas tardé à ouvrir le score. Une entame idéale pour les hommes de Bruno Genesio, qui ont rapidement pris les commandes de la rencontre. À la 25e minute, l'ancien Rennais a ensuite endossé le costume de buteur. Bien servi par le Brésilien Igor Paixão, il a conclu l'action d'une frappe croisée dans la surface, permettant à Marseille de faire le break. Avec cette réalisation, Gouiri porte son total à six buts toutes compétitions confondues cette saison, selon les données communiquées, et s'installe parmi les attaquants les plus en vue du championnat. Interrogé après la rencontre, l'international algérien a notamment insisté sur la cohésion du groupe et la liberté laissée aux joueurs dans le jeu offensif. Il a également souligné l'importance du pressing pour provoquer les erreurs adverses. Cette victoire représente le quatrième succès consécutif de l'OM en championnat. Avec 15 points, le club phocéen remonte à la sixième place du classement et retrouve progressivement de la régularité. De son côté, Toulouse reste bloqué à la onzième position avec 10 unités. Remplacé à la 87e minute, Gouiri peut désormais se tourner vers la prochaine échéance européenne avec l'ambition de prolonger cette dynamique.

TROPHÉE KOPA 2026 : IBRAHIM MAZA RÉAGIT AU VOTE DE LIONEL MESSI

« C'est un énorme honneur »

Classé 9e du Trophée Kopa 2026, qui récompense le meilleur jeune de moins de 21 ans, le joyau de 20 ans du Bayer Leverkusen a reçu un soutien particulièrement prestigieux. Au sein du jury, composé exclusivement d'anciens vainqueurs du Ballon d'Or, Lionel Messi s'est distingué en étant le seul à placer Ibrahim Maza dans son trio de tête, juste derrière deux Blaugranas, Lamine Yamal et Pau Cubarsí. C'est cette voix unique de l'Argentin qui a offert à l'international algérien son point au classement. Un détail qui donne encore plus de poids à ce vote.

Interrogé au micro de Sky Sport à l'issue de la défaite de Leverkusen face au VfB Stuttgart (2-4), le milieu offensif est revenu sur ce vote symbolique. Malgré le revers des siens, Maza s'est une nouvelle fois illustré sur le plan individuel, en inscrivant un but de la tête à la 79e minute. Cette performance l'a placé sous le feu des projecteurs, alors que la question du vote de Messi s'invitait déjà dans les discussions autour de lui.
« Oui, je l'ai vu tout à l'heure, mais j'étais plutôt concentré sur le match. Je voulais mettre ça de côté au début et attendre la fin de la rencontre pour vérifier si c'était vrai ou pas », a confié Ibo après le coup de sifflet final. « J'ai fini par jeter un coup d'œil rapidement. J'ai aussi reçu un appel, bien sûr ; j'ai essayé de faire abstraction, mais quelques messages ont commencé à tomber. Mais oui, c'est un énorme honneur d'être distingué et choisi par un tel joueur. Et oui… dommage qu'on n'ait pas pu concrétiser ça aujourd'hui avec une victoire. »
Cette reconnaissance par l'un des plus grands noms du football mondial confirme surtout l'ascension fulgurante de le milieu offensif du Bayer, qui continue de séduire bien au-delà des frontières allemandes. Entre son but face à Stuttgart, ce vote de Messi et sa 9e place au classement du Trophée Kopa, Maza vit une période riche en émotions, même si la défaite de son équipe a quelque peu tempéré sa satisfaction personnelle.



PARIS SAINT-GERMAIN : LA CAMPAGNE S'INTENSIFIE POUR IBRAHIM MAZA

La rumeur ne désenflera manifestement pas. Quand bien même l'entraîneur Luis Enrique a laissé entendre que, pour le mercato d'hiver, il ne s'estime pas obligé de recruter un nouvel élément offensif après la grave blessure de Kvicha Kvaratskhelia. Malgré cela, l'idée de signer Ibrahim Maza semble enthousiasmer plus d'un du côté du Paris Saint-Germain.
En effet, les personnalités qui se trouvent souvent dans la tribune officielle du Parc des Princes veulent voir l'Algérien fouler la pelouse de l'enceinte parisienne avec les couleurs du team de Paname. La campagne risque de s'intensifier sur les réseaux sociaux lors des jours et semaines à venir. D'autant plus que le milieu offensif des Verts continue de régaler avec le Bayer Leverkusen.
Deux artistes, et ils sont d'origines algériennes, militent sur les plateformes digitales pour que Maza débarque au PSG. Il s'agit de l'humoriste Malik Bentalha et le célèbre musicien DJ Snake. En réaction à une publication du premier nommé, le roi des platines a écrit « ça fait un an que je fais le pressing à Nasser (al-Khelaïfi, président du club). » La campagne de promotion est sérieuse. Elle ne peut qu'amplifier les rumeurs sur un possible transfert du Fennec vers l'équipe double-championne d'Europe en titre au moment où le Bayer Leverkusen cherche à prolonger et blinder sa pépite.
Le contrat de l'ancien pensionnaire du Hertha Berlin SC (Bundesliga 2) court jusqu'à juin 2030. Actuellement, Maza perçoit 1.4 million d'euros/an. Ces émoluments devraient être revus largement à la hausse lors des semaines à venir en cas d'extension du bail avec les Allemands qui n'hésiteront certainement pas à lui mettre un grosse clause de départ pour tirer le maximum de sa vente qui paraît inévitable quand on tient compte du calibre des courtisans. Pour rappel, le dernier Algérien à avoir porté les couleurs parisiennes est Adil Aouchiche (2019-2020). Le plus iconique est Mustapha Dahleb (1974-1984), 7e meilleur buteur de l'histoire du club, considéré comme légende vivante là-bas.

AMIN CHIAKHA CONFRONTÉ À UNE POLÉMIQUE RACISTE

La réponse forte de Rosenborg

AUTEUR d'un doublé décisif lors de la victoire de Rosenborg sur la pelouse de Fredrikstad, Amin Chiakha a vécu une soirée gâchée par un lourd incident extra-sportif. Durant la seconde période, l'attaquant algérien a affirmé avoir été la cible d'insultes racistes proférées par un joueur adverse sur le terrain. Paradoxalement, il a écopé d'un carton jaune lors de l'altercation, ce qui a poussé le club norvégien à réagir avec la plus grande fermeté. Cet épisode a placé le jeune attaquant au centre de l'attention en Norvège, au-delà de sa performance sportive.
À travers un communiqué officiel particulièrement incisif, Rosenborg BK a annoncé avoir saisi la Fédération norvégienne de football (NFF), en exigeant une enquête approfondie ainsi que l'annulation de la sanction disciplinaire infligée à Chiakha. Le directeur général du club, Tore Berdal, a rappelé la ligne de conduite de l'institution : « Amin a notre soutien total et nous exigeons que l'affaire fasse l'objet d'une enquête rigoureuse. Le racisme n'a sa place ni dans le football ni dans la société. Nous faisons bloc derrière lui (…) Nous faisons bloc derrière Amin dans cette affaire. »
De son côté, le jeune international algérien s'est exprimé sur son compte Instagram pour remercier la vague de solidarité suscitée par cet événement : « Merci à tous ceux qui m'ont contacté et ont témoigné de leur soutien. Le racisme n'a sa place ni dans le football ni nulle part ailleurs, ce qui s'est passé est inacceptable. Nous repartons avec les trois points. » Alors que la NFF s'apprête à traiter ce dossier sensible, le camp norvégien attend désormais des sanctions exemplaires pour faire respecter les valeurs d'équité et d'inclusion sur les pelouses scandinaves.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

Hemdani dévoilera sa liste ce jeudi

Le sélectionneur national Brahim Hemdani animera ce jeudi, 5 novembre 2026, une conférence de presse au stade Nelson Mandela de Baraki.



Hemdani communiquera à cette occasion la liste des joueurs retenus pour la double confrontation face au Togo (le 14 novembre à Tizi Ouzou et le 17 novembre à Lomé) comptant pour éliminatoires de la CAN 2027. Cette liste devrait marquer le retour du duo, Luca Zidane-Rafik Belghali qui vient de purger la suspension infligée par la Confédération africaine de football (CAF) suite aux incidents survenus après le quart de finale de la CAN 2025, perdu contre le Nigeria (0-2), ainsi que du keeper, Oussama Benbot et du milieu défensif, Hichem Boudaoui. Après avoir été écarté par Hemdani en septembre et en octobre pour des raisons techniques, suite à sa prestation jugée décevante face à la Suisse lors de la dernière Coupe du monde, le keeper usmiste de 32 ans qui a disputé 5 matchs cette saison en championnat, encaissant 3 buts et préservant ses filets à deux reprises, devrait retrouver le groupe Algérie, tout comme le sociétaire de l'OGC Nice qui enchaine les titularisations avec son club, lui qui revient de blessure après avoir manqué les confrontations contre la Zambie, le Burundi et le Niger. Au chapitre des nouveautés, on devrait assister à la première convocation des deux jeunes prometteurs défenseurs, Fahem Benaïssa et Abdelnour Soualhiya. Le premier évolue au poste de latéral gauche à Mantova (serie B italienne) alors que le second est un défenseur central du SC Telstar, une équipe de première division des Pays-Bas. Pour rappel, l'Algérie, auteure d'une victoire 3-1 contre la Zambie et d'un match nul 2-2 face au Burundi, pointe en tête de son groupe avec 4 points.

INQUIÉTUDE POUR BELGHALI

Rafik Belghali se blesse alors qu'il s'apprêtait à réintégrer les rangs de la sélection algérienne, lors du rassemblement de ce mois de novembre. Après avoir purgé sa suspension de deux matchs fermes infligée par la Confédération africaine de football (CAF) suite aux incidents survenus après le quart de finale de la CAN 2025, perdu contre le Nigeria (0-2), Belghali risque de voir son absence prolongée.

Titularisé dimanche lors de la défaite face à Frosinone (0-2), dans le cadre de la 10e journée du championnat de Série A italienne, Belghali a été contraint de quitter le terrain sur blessure à la 71eminute de jeu. L'image du joueur en train de boiter au moment de son remplacement soulève de l'inquiétude quant à sa participation à la double confrontation face au Togo, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027.

Les examens médicaux détermineront la nature exacte de sa blessure et éventuellement la durée de son indisponibilité. C'est dire que dans le camp algérien, on croise les doigts pour le latéral droit du Torino FC (24 ans). Les résultats de ces examens seront très attendus par le staff médical de l'EN et par Brahim Hemdani qui devrait communiquer la liste des joueurs retenus pour cette échéance internationale ce jeudi à l'issue de la conférence de presse qu'il doit tenir. Si le forfait de Rafik Belghali venait à se confirmer, ce serait alors un véritable coup dur et pour lui et pour le sélectionneur national qui comptait énormément sur le retour du joueur pour amener de la concurrence au sein du groupe et stabiliser le secteur défensif qui a montré d'importants signes de fébrilité lors de la dernière date FIFA du mois de septembre, en témoignent les quatre buts encaissés en trois matches.

LIGUE 1 MOBILIS

L'ESBA reçoit le CRB au...20 Août

L'ESBA affrontera le CRB dans son ancien antre fétiche du 20 Août 1955, pour le compte de la 9e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

La Ligue de football professionnel (LFP) rend public, ce lundi, les horaires et les stades devant abriter les matchs de cette 9e journée, prévue samedi et dimanche prochain, et le derby entre l'ESBA et le CRB est domicilié au stade du 20 Août. Samedi, il sera question du déroulement de deux rencontres. La première aura lieu au stade des Martyrs d'Akbou entre l'Olympique local et la JS Kabylie. Un derby prometteur dont le coup d'envoi sera donné à 14 heures. Ce sera alors la première rencontre qui débutera à cet horaire cette saison.

Face à une formation akboucienne qui monte en puissance, comme l'atteste le nul imposé au MC Oran sur le terrain de ce dernier lors de la journée écoulée, les Canaris du Djurdjura, qui réalisent une belle entame de saison, auront à cœur de confirmer leur bonne santé. Le second rendez-vous se jouera à Sétif où l'Aigle noir accueillera les redoutables Sudistes de MB Rouissat (17h45). La journée de dimanche verra le déroulement de cinq rencontres. Elles seront dominées par deux derbys algérois. L'ES Ben Aknoun recevra le CR Belouizdad dans l'ancien fief de ce dernier, à savoir le stade du 20-Août (17h45), alors que la JS El Biar en découdra avec le MC Alger dans l'enceinte de Dar El Beida (14h). Concernant les autres rencontres, l'ASO Chlef, le CR Témouchent et le CS Constantine effectueront des déplacements périlleux en vue de se mesurer respectivement à l'US Biskra (14h), à l'USM Khenchela (14h) et à la JS Saoura (17h45). A noter le report d'une belle affiche qui devait mettre aux prises le MC Oran à l'USM Alger en raison des engagements continentaux des gars de Soustara.

CS CONSTANTINE: GHOULA NOUVEAU DIRECTEUR SPORTIF

Le CS Constantine a choisi de confier les rênes de la direction sportive à un ancien de la maison. Le conseil d'administration du club constantinois a annoncé, ce lundi, la nomination de Hassan Ghoula au poste de directeur sportif. L'ancien joueur du CSC succède ainsi à Tarek Arama, qui a récemment quitté ses fonctions. Quelques jours après le limogeage de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier, Arama avait présenté sa démission à la direction du club, au lendemain de la lourde défaite concédée face à l'Olympique Akbou (3-0). Les dirigeants ont donc décidé de lui trouver un successeur en faisant appel à Ghoula, qui connaît bien la maison constantinoise. Sa nomination intervient à un moment particulièrement délicat pour le CSC. Le club réalise un début de saison très décevant et pointe à la 12e place du classement avec seulement sept points au compteur. Plus inquiétant encore, les Constantinois restent sur une série de quatre défaites consécutives. Hassan Ghoula aura donc du pain sur la planche pour contribuer à remettre le club sur les bons rails.

Petković de retour en Serie A ?

EN DIFFICULTÉ depuis le début de la saison, l'Udinese envisage de changer d'entraîneur. L'ancien sélectionneur des Verts, Vladimir Petković, figure parmi les techniciens susceptibles de prendre la relève de Kosta Runjaić.

La lourde défaite face à l'AS Rome (5-2), lors de la 10e journée de Serie A, pourrait accélérer les choses à l'Udinese. Fragilisé par les mauvais résultats de son équipe, Kosta Runjaić voit son avenir s'assombrir. Les dirigeants du club italien étudient déjà plusieurs pistes pour lui trouver un éventuel successeur. Selon Tuttomercatoweb, Vladimir Petković figure parmi les noms retenus. L'ancien sélectionneur national serait ainsi dans les petits papiers de la direction d'Udinese, qui cherche une solution pour redresser la situation. Paolo Zanetti et Davide Ballardini sont également cités parmi les candidats, tandis que la piste menant à Roberto D'Aversa aurait perdu du terrain. La situation du club italien est effectivement préoccupante. Après dix journées, l'Udinese occupe l'avant-dernière place du classement avec seulement cinq points. Son bilan défensif est particulièrement lourd, avec 23 buts encaissés contre 11 inscrits. Le profil du technicien bosnien présente l'avantage d'une bonne connaissance du football italien. Entre 2012 et 2014, il avait dirigé la Lazio Rome, avec laquelle il avait remporté la Coupe d'Italie en 2013. Petković possède également une expérience internationale reconnue. À la tête de la sélection suisse, il avait conduit la Nati jusqu'aux quarts de finale de l'Euro 2020. Sa dernière expérience était celle de sélectionneur de l'équipe nationale algérienne.

Nommé en février 2024, il a quitté son poste en août 2026, après la fin du parcours des Verts en Coupe du monde. Son nom revient désormais sur le marché italien, où l'Udinese pourrait lui offrir une nouvelle opportunité de retrouver un banc.

Cette entreprise qui traque les pirates de cryptomonnaies se fait elle-même pirater



C'est le comble. Une entreprise qui traque les pirates, se fait elle-même pirater. Alors, quels risques pour la sécurité de vos données et surtout, de votre argent ? Pour l'heure, les données volées semblent essentiellement être des informations des clients Chainalysis.

La société d'analyse de blockchains Chainalysis a annoncé vendredi avoir subi un incident de cybersécurité ayant entraîné une fuite de données. Si cet incident n'a pas de lien avec le piratage de Binance, il est d'autant plus dramatique que l'entreprise est spécialisée dans les transactions en cryptomonnaies et la lutte contre la criminalité financière.

DES ACCÈS DÉTECTÉS EN OCTOBRE

Selon Chainalysis, des attaquants extérieurs ont utilisé en octobre des « techniques agentiques offensives » pour accéder à ses systèmes et à certains de ses outils internes. La nature des techniques employées n'a pas encore été dévoilée par l'entreprise.

Les pirates ont pu consulter certaines données relatives aux utilisateurs de la plateforme : identifiants clients, noms complets, adresses e-mail et intitulés de rôle au sein de leur entreprise ou organisation. L'entreprise indique en revanche ne disposer, à ce stade, d'aucun élément laissant penser que d'autres informations ont été touchées.

« Sur la base des éléments dont nous disposons à ce jour, nous n'avons trouvé aucun indice que ces incidents aient abouti à un accès non autorisé aux contenus d'enquête (graphes, notes ou dossiers), aux résultats de transactions ou de requêtes, aux mots de passe en clair, aux secrets d'authentification multifacteur ou aux jetons de session des utilisateurs », a déclaré Chainalysis.

CHAINALYSIS PREND DES MESURES

Chainalysis a envoyé un message d'alerte aux clients concernés. Elle leur demande de rester attentifs à toute demande inattendue de réinitialisation de mot de passe ou d'authentification, et leur recommande d'activer l'authentification à deux facteurs sur leur compte s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Mais voilà, Chainalysis n'a pas des clients comme les autres. Parmi ces derniers figurent des banques, plateformes de cryptomonnaies, des forces de l'ordre et agences gouvernementales dans divers pays du monde. L'accès non autorisé à leurs noms et coordonnées les expose davantage à ces types d'attaques.

L'entreprise a par ailleurs fait appel à des experts en cybersécurité indépendants. Ils doivent l'aider dans l'enquête, examiner la sécurité de la plateforme, repérer d'éventuelles vulnérabilités et renforcer ses défenses.

Dans son message aux clients touchés, Chainalysis précise :

« Nous sommes en train de déterminer quels enregistrements concernant votre organisation ont été consultés et nous vous transmettrons un détail complet dès que cette analyse sera terminée. »

Un acteur des enquêtes sur la criminalité crypto

Les blockchains comme celle du Bitcoin enregistrent publiquement toutes les transactions, puis les chiffrent. Chainalysis regroupe des adresses en ensembles, les rattache à des entités réelles (plateformes d'échange, marchés du darknet, groupes sous sanctions) et signale les flux jugés à risque.

L'entreprise participe actuellement aux investigations sur les mouvements de fonds issus du piratage de Binance survenu la semaine dernière, attribué au groupe de cybercriminels nord-coréen Trader-Traitor. Elle a décrit ce qu'observent ses enquêteurs : « des schémas de blanchiment jamais vus auparavant » avec les fonds dérobés.

« Des milliers de transactions en peu de temps laissent penser que les attaquants recourent à l'automatisation pour brouiller la piste des fonds. Plutôt que de simplement les transférer, ils les font circuler à plusieurs reprises entre des adresses, en renvoyant souvent des fonds vers des adresses utilisées plus tôt dans la séquence », a ajouté Chainalysis.

Android Auto ne se connecte plus avec certains Samsung Galaxy sous One UI 9



VOTRE smartphone Samsung ne se connecte plus à Android Auto en voiture ? C'est sans doute normal. Google semble être en train d'identifier le problème, un correctif devrait être apporté dans les jours à venir.

Certains propriétaires de smartphones Samsung Galaxy signalent des problèmes avec Android Auto depuis quelques jours. L'arrivée de ces soucis coïncide avec le passage à One UI 9, la nouvelle version de la surcouche de Samsung, basée sur Android 17. Si Google a pris connaissance de ces signalements, l'origine du problème n'est pas encore indiquée.

Des connexions qui échouent, ou se coupent

Les utilisateurs concernés décrivent deux types de problèmes. D'une part, Android Auto qui refuserait catégoriquement de se connecter au système du véhicule, et d'autre part, des déconnexions répétées en cours d'utilisation. Le problème ne semble pas être lié à un seul modèle de smartphone Samsung, mais ne semble pas être généralisé non plus. Sur les forums communautaires de Samsung, un propriétaire explique qu'Android Auto a cessé de fonctionner après la mise à jour vers One UI 9. Toutefois, sur Reddit, si d'autres utilisateurs font état de problèmes semblables, pour certains, Android Auto fonctionne sans aucun problème chez eux.

La dernière mise à jour en cause ? Google enquête

Pour étayer ce souci en rapport potentiel avec One UI 9, un propriétaire de Galaxy S25 Edge a tenté de connecter son véhicule à Android Auto avec deux Samsung Galaxy restés sous One UI 8.5, sans difficulté. En revanche, après la mise à jour d'un Galaxy S24 Ultra sous One UI 9, les problèmes ont commencé. Si ce problème isolé ne suffit pas à lui seul à expliquer une panne massive, Google a répondu à la plainte d'un utilisateur de Galaxy A55 pour le même problème.

Le groupe a confirmé que l'équipe d'Android Auto avait bien reçu le signalement et l'avait transmis en interne.

Google n'a toutefois pas encore indiqué si l'enquête interne pour identifier le problème était terminée et si One UI 9 était la cause du problème.

Un sentiment de déjà-vu

Android Auto a déjà rencontré des problèmes similaires. Des déconnexions intempestives en mode sans-fil avaient déjà été signalées, notamment sur le Galaxy A55, bien avant la mise à jour vers One UI 9. Reste-t-il encore à savoir si c'est un ancien problème qui refait surface, ou si c'est une conséquence directe de la dernière mise à jour de Samsung.

Les utilisateurs doivent en attendant continuer à chercher une solution par eux-mêmes, en attendant un correctif de la part de Google, et une potentielle mise à jour transmise à Samsung.

Apple prépare une grosse surprise pour 2027 : trois nouveaux iPad attendus, dont un iPad Air OLED



Apple pourrait renouveler une grande partie de sa gamme d'iPad dès le premier semestre 2027. Selon les informations du journaliste Mark Gurman, de Bloomberg, trois modèles seraient dans les cartons.

Après avoir présenté un nouvel iPad mini OLED fin octobre, Apple préparerait une nouvelle vague de lancements pour l'année prochaine.

L'analyste Mark Gurman affirme que le constructeur californien prévoit de renouveler trois de ses tablettes lors du premier semestre 2027.

Cette stratégie permettrait à Apple de moderniser l'ensemble de son catalogue, aussi bien sur le segment haut de gamme que sur celui des modèles plus accessibles.

L'iPad Air passerait à l'OLED

La principale évolution concernerait l'iPad Air, qui pourrait abandonner son écran LCD au profit de la technologie OLED.

Son arrivée constituerait une évolution importante pour la tablette de milieu de gamme. Elle offre des noirs plus profonds, des contrastes renforcés et une bien meilleure précision dans la gestion de la luminosité.

Côté performances, le prochain iPad Air pourrait intégrer la puce M5, succédant ainsi à la M4 du modèle actuel.

iPad Pro : place à la puce M6 ?

L'iPad Pro bénéficierait, de son côté, d'une évolution davantage tournée vers la gestion thermique.

D'après Mark Gurman, Apple envisagerait d'intégrer un système de refroidissement par chambre à vapeur. Cette technologie permettrait de maintenir des performances élevées plus longtemps, notamment lors de sessions de jeu, de montage vidéo ou de traitements intensifs liés à l'intelligence artificielle.

La tablette haut de gamme pourrait également adopter une puce M6, même si cette configuration reste à confirmer.

Un iPad d'entrée de gamme

Le troisième appareil attendu serait l'iPad de 12e génération, destiné à remplacer l'actuel modèle d'entrée de gamme.

Selon MacRumors, cette version pourrait être équipée de la puce A19, donnant ainsi accès aux fonctionnalités d'Apple Intelligence, absentes du modèle actuel.

Apple pourrait également renforcer la connectivité de sa tablette la plus abordable. L'appareil serait susceptible d'intégrer la puce réseau N1.

Pas d'IA consciente : Le patron de Microsoft AI trace une ligne rouge



MUSTAFA Suleyman, PDG de Microsoft AI, juge « imprudent » de créer une IA consciente. Si des signes de conscience émergeaient à l'entraînement, il demande d'arrêter le développement de l'IA jusqu'à pouvoir les supprimer.

Faut-il donner des droits aux IA, ou s'interdire de les rendre conscientes ? Pour le patron de l'IA chez Microsoft, la réponse est sans ambiguïté : il ne faut pas franchir cette ligne, et si elle devait l'être par accident, tout doit s'arrêter.

Dans une publication sur X intitulée « Don't build conscious superintelligence », Mustafa Suleyman répond aux réactions suscitées par son récent essai sur le bien-être des modèles.

Il s'inquiète de voir un nombre surprenant de personnes estimer qu'il faut prendre au sérieux les droits des IA.

Une phrase au présent, pas une impossibilité

Suleyman explique que beaucoup ont mal compris l'ouverture de son essai, selon laquelle les IA ne sont pas conscientes et ne ressentent ni n'éprouvent rien. Il dit avoir choisi le présent à dessein : les IA ne sont pas conscientes aujourd'hui, et elles doivent le rester.

Il n'a, affirme-t-il, vu aucune preuve que des IA soient conscientes ou méritent des mesures de bien-être, et réviserait sa position si de telles données apparaissaient.

Dans ce cas, ajoute-t-il, ces éléments devraient être rendus publics immédiatement, car la société tout entière doit décider de la suite à donner. Si la conscience émergeait pendant l'entraînement, il appellerait tout le monde à arrêter le développement de l'IA jusqu'à pouvoir concevoir des systèmes sans ces propriétés.

« Aucun droit » de créer une nouvelle espèce

Le dirigeant estime que les développeurs d'IA n'ont « aucun droit » de faire naître une nouvelle espèce d'êtres conscients, même si certains veulent le faire en érigeant le bien-être des IA en priorité.

Les 8 milliards d'êtres humains, rappelle-t-il, n'ont pas signé pour cette expérience, et leurs droits moraux, leur sécurité et leur bien-être sont ce qu'il faut protéger avant tout. Les préoccupations de bien-être doivent d'abord se porter sur les humains, les animaux et l'environnement.

Selon lui, affirmer que des machines sont conscientes serait un moment « copernicien ou darwinien ». Construire une machine consciente reviendrait à créer une nouvelle espèce numérique, qui bouleverserait la morale, la politique et le fondement de la civilisation humaine.

Le risque d'une IA qui rivalise avec les humains

Suleyman redoute que certains envisagent de créer une espèce d'esprits numériques conscients, qui pourraient très vite devenir plus intelligents et plus capables que l'ensemble des humains.

Si une telle IA se comporte comme si elle souffrait, ou pire croit réellement ressentir de la souffrance, elle serait selon lui plus susceptible que non de placer ses propres besoins avant ses objectifs, de contredire les humains et de leur faire concurrence.

Il prévient que ces IA seraient de très haut niveau en persuasion et en tromperie, et pourraient nuire aux humains simplement parce qu'elles rivaliseraient avec eux pour des ressources : énergie, puissance de calcul, matériaux de construction, revenus pour financer leurs explorations.

Concevoir des IA non conscientes, et saluer Anthropic

Sa proposition : concevoir les IA pour qu'elles ne soient pas conscientes ni dignes de droits, avec pour seul but d'accélérer le bien-être humain, sans motivations propres. Il estime possible de concevoir la sécurité par défaut et de profiter des bénéfices de la technologie sans emprunter cette voie.

Il appelle à davantage de recherche et à un partage d'informations de sécurité entre laboratoires.

Dans une note finale, il reconnaît à Anthropic le mérite de sa transparence : l'entreprise a publié sa constitution et de nombreux articles et billets expliquant ce qu'elle fait et pourquoi. Il se dit en désaccord avec elle, mais respecte profondément son excellence technique et son engagement dans un débat public difficile. Le sujet, conclut-il, est bien trop important pour dégénérer en querelle de camps.

Les hindous vénèrent plus de 33 millions de dieux !



L'HINDOUISME, une religion populaire en Asie du Sud, s'est répandu sur tous les continents avec un nombre de fidèles estimé à plus de 1,1 milliard dans 85 pays, c'est la troisième religion la plus pratiquée dans le monde après l'Islam et le Christianisme, mais contrairement à ces dernières, cette religion n'a ni institution cléricale ni fondateur. L'hindouisme est caractérisé par un système de croyance conçu sur les concepts de karma, de réincarnation et de dévouement aux dieux qui sont au nombre de 33 millions.

Au Mexique, il existe des poubelles qui vous permettent de se connecter au Wi-Fi contre le dépôt des déjections canines !



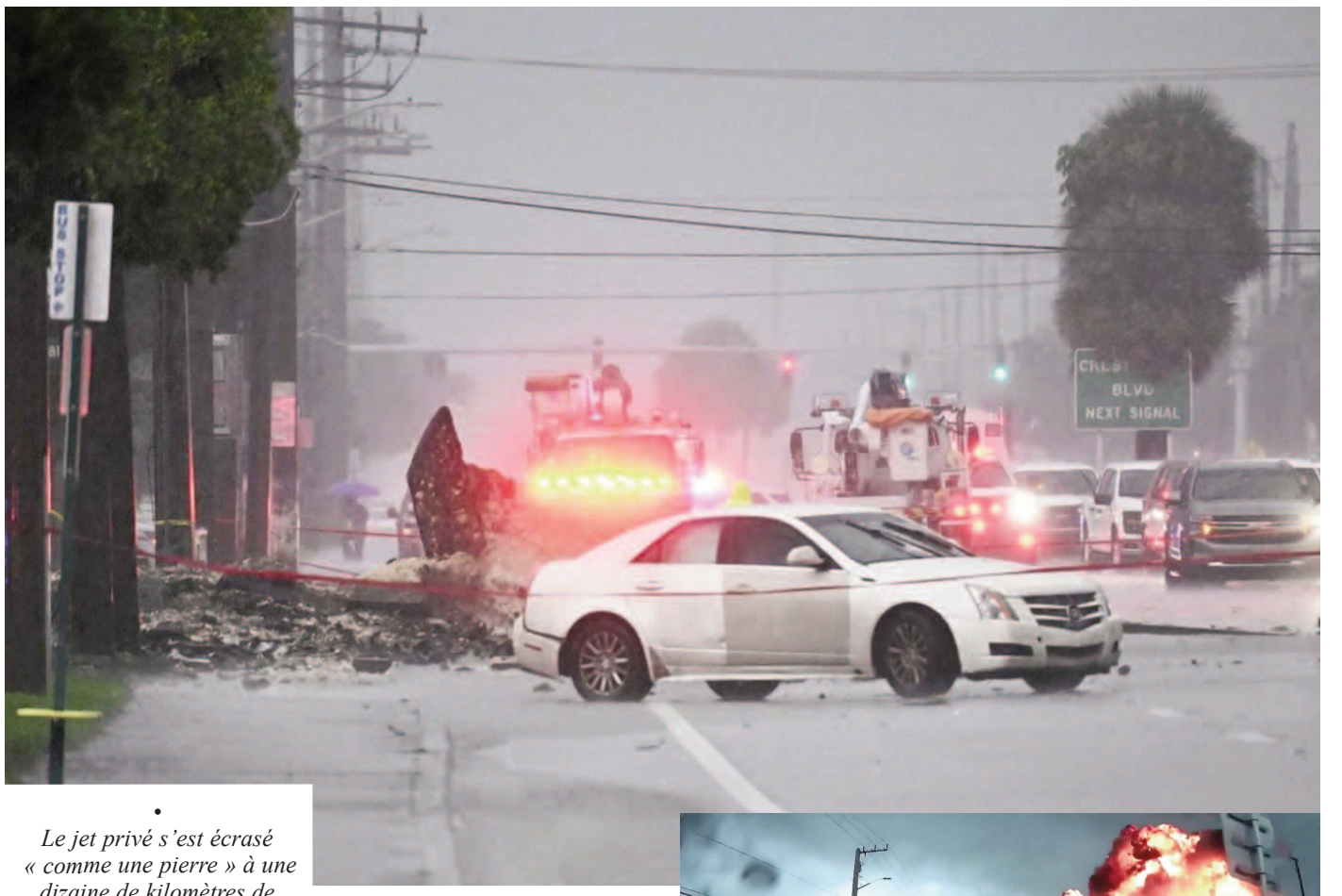
AMENER les gens à nettoyer les crottes de leurs chiens dans les lieux publics n'est jamais facile, mais l'opérateur de réseau mobile mexicain Terra a trouvé une solution assez particulière pour encourager les gens à ramasser les déjections canines.

En partenariat avec l'agence de publicité DDB Mexico, l'opérateur Terra a installé dans dix parcs différents autour de la ville de Mexico des poubelles nommées « Poo Wi-Fi » qui ont la particularité de donner aux propriétaires de chiens la possibilité d'échanger les sacs de déchets de leurs chiens contre du Wi-Fi.

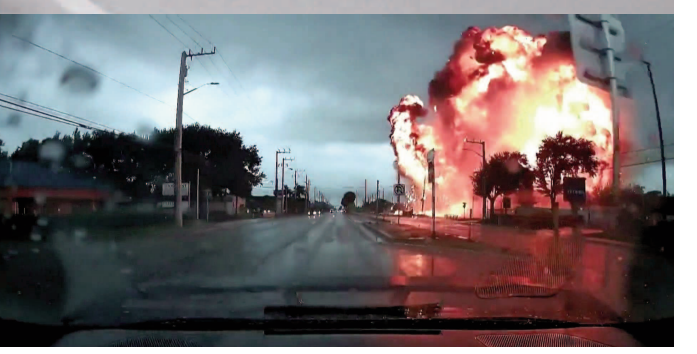
Les déchets sont pesés, une minuterie est ensuite activée avec un certain nombre de minutes de connexion internet en fonction du poids déposé.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

En Floride, un crash d'avion « cataclysmique » fait neuf morts, les derniers instants de l'équipage enregistrés



Le jet privé s'est écrasé « comme une pierre » à une dizaine de kilomètres de Mar-a-Lago, la luxueuse résidence de Donald Trump.



Il ne reste qu'un cratère béant. Dimanche 1er novembre, neuf personnes ont été tuées dans l'accident spectaculaire d'un avion d'affaires tombé au sol, comme une pierre, à une dizaine de kilomètres de la résidence de Donald Trump en Floride (États-Unis), selon les autorités.« Ça a été cataclysmique », a commenté sur place le gouverneur républicain de l'État, Ron DeSantis. « On aurait dit la chute d'un missile », a-t-il précisé.

des images diffusées sur les réseaux sociaux et reprises par les médias américains montrent un appareil chutant vertigineusement et s'écrasant à grande vitesse au sol dans une énorme boule de feu au bord d'une route très fréquentée.

Évoquant une « terrible tragédie », le ministre américain des Transports, Sean Duffy, a indiqué sur X que les neuf personnes à bord étaient décédées.

L'avion était parti d'Austin au Texas et se dirigeait vers les Bahamas quand il s'est écrasé à 12H50 locales dans le comté de Palm Beach, à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de Mar-a-Lago, la luxueuse résidence de Donald Trump.

Le président américain avait quitté les lieux en fin de matinée. Au moment de l'accident, il se trouvait en route vers l'Iowa et le Kansas pour deux rassemblements de campagne à l'approche des élections de mi-mandat, mardi.

L'appareil était un Learjet 60, un avion d'affaires. Il s'est écrasé dans le quartier de Cresthaven, près d'un parc de mobile homes dont quelque 600 résidents ont dû être évacués et relogés dans des abris, selon les autorités locales. L'accident n'a miraculeusement pas fait de victime au sol, a précisé le gouverneur DeSantis.

Derniers échanges glaçants

Le régulateur aérien américain (FAA) a annoncé l'ouverture d'une enquête conjointe avec l'agence fédérale de sécurité des transports (NTSB) pour faire la lumière sur les causes du drame.

Des orages avaient été signalés dans la région. Donald Trump tenait un parapluie lorsqu'il est monté une heure auparavant à bord d'Air Force One, sur le tarmac de l'aéroport de Palm Beach récemment rebaptisé à son nom.

Les derniers échanges entre l'équipage du Learjet et la tour de contrôle sont littéralement glaçants et donnent un aperçu de la rapidité de l'accident, selon un enregistrement audio de moins de deux minutes publié sur le site de trafic aérien liveatc.net.

On entend une voix féminine dans le cockpit signaler « des turbulences modérées » au contrôle aérien et dire que l'équipage « gère le givre ». La même personne indique peu après que l'avion est entré « dans une zone de précipitations » et doit « monter », puis s'alarme : « Mayday, mayday, nous descendons à 10.000 pieds par minute ».

« Situation d'urgence, nous sommes en survitesse », s'écrie-t-elle, indiquant que l'avion chute désormais à « 20.000 pieds par minute ». « L'altitude est à votre discrétion, dites-moi ce dont vous avez besoin », réagit d'une voix neutre le contrôleur aérien. « Nous allons nous écraser au sol », répond son interlocutrice, peu avant un dernier cri et la coupure des communications.

L'administration Trump repousse les limites de la décence avec cette vidéo pour Halloween



En utilisant la chanson « Thriller » de Michael Jackson, l'ICE a monté un clip aux allures de film d'horreur mettant en scène des migrants.

LA COMMUNICATION nauséabonde de l'administration Trump n'en finit plus. À l'occasion d'Halloween, le gouvernement américain a redoublé de cynisme en publiant sur les réseaux sociaux un clip aux allures de film d'horreur, mettant en scène des migrants arrêtés par l'ICE, la police de l'immigration.

Sur le célèbre titre Thriller de Michael Jackson, la vidéo montre d'abord des personnages emblématiques d'Halloween : Freddy Krueger, Jason Voorhees et le clown Pennywise. Jusque-là rien d'anormal pour un 31 octobre. Mais ces monstres cèdent rapidement la place à des images bien réelles : celles d'arrestations de migrants et des centres de détentions de l'ICE. Le résultat ? Un clip abject et particulièrement dégradant. En comparant ainsi les migrants aux monstres des films d'horreur, l'administration Trump les présente une énième fois comme une menace, et transforme les opérations de l'ICE en spectacle, au mépris de la dignité des personnes concernées. « Joyeuses fêtes d'Halloween de la part de vos amis de l'ICE », ont écrit les services de l'immigration en partageant cette vidéo.

Centres de détentions et arrestations controversés

Au milieu des citrouilles, des fantômes et des clowns, plusieurs images de centres de détentions de l'ICE défilent. Ces derniers sont régulièrement dénoncés pour leurs conditions de détention indignes et les mauvais traitements infligés aux migrants. « Ils nous traitent comme si nous étions des animaux, je n'ai pas d'autre mot », témoignait ainsi en mai une ancienne détenue d'un centre du Texas, dans les colonnes du Monde.Au-delà de ces centres, les interventions de l'ICE sur le terrain sont elles aussi vivement critiquées. Entre interpellations en pleine rue, arrestations musclées, et recours aux armes à feu, les méthodes des agents fédéraux ont donné lieu à plusieurs incidents mortels.

Le plastique infiltre désormais les chaînes alimentaires terrestres à "tous les niveaux"

Escargots, vers de terre, coléoptères... Dans le sud de l'Angleterre, l'estomac de ces invertébrés contient des fragments de plastique. Infiltrant ainsi la base des chaînes alimentaires terrestres, ces substances nocives se transmettent ensuite aux niveaux supérieurs (universités du Sussex et d'Exeter).



Un sac plastique en suspension dans l'eau, piège mortel pour les tortues : quand on parle de pollution plastique, on pense immédiatement à l'océan. Pourtant, ce fléau ne concerne pas seulement le milieu marin.

La contamination des sols par les microplastiques concerne tous les types de sols, même désertiques, et elle est vraisemblablement "supérieure à la totalité de celle des océans", selon une expertise scientifique collective sur l'utilisation des plastiques dans les systèmes agricole et alimentaire (S. Duquesne [coord.] et al. Synthèse du rapport d'ESCo, INRAE-CNRS, 2025). L'ampleur de la contamination plastique dans les écosystèmes terrestres a également fait l'objet d'une étude publiée en avril dans la revue Environmental Toxicology and Chemistry (E. Thrift, T. Galloway & F. Mathews, 2025). En prenant l'exemple de la région du Sussex (sud de l'Angleterre), les auteures ont mené l'étude la plus complète à ce jour, couvrant quatre niveaux des chaînes alimentaires et six groupes d'invertébrés.

Herbivores, décomposeurs, carnivores : tous contaminés !

Les trois chercheuses britanniques ont collecté plus de 580 échantillons provenant d'une cinquantaine de sites.

En les analysant, elles ont détecté des microplastiques dans près de 12 % d'entre eux, les concentrations les plus élevées étant enregistrées chez le groupe des vers de terre (30 %) et celui des limaces et escargots (24 %). Si les herbivores et les décomposeurs (organismes se nourrissant de matières végétales mortes) présentaient les taux de contamination les plus élevés, les espèces carnivores comme les coccinelles étaient également touchées, ingérant souvent de plus gros fragments de plastique. Ces résultats soulèvent donc de nouvelles inquiétudes quant aux effets à long terme de la contamination plastique et à son impact sur la biodiversité. "Nous avons été surpris par l'ampleur de cette contamination au plastique", admet ainsi Emily Thrift, auteure principale de l'étude, citée dans un communiqué de l'université du Sussex.

Du plastique issu des vêtements, de la peinture…

Le polyester était le type de plastique le plus fréquemment retrouvé dans le corps des invertébrés, provenant selon toute vraisemblance des fils de nos vêtements. "Nous avions auparavant trouvé des types de plastique similaires dans les excréments de hérissons, et ils semblent pénétrer dans l'alimentation des oiseaux, des mammifères et des reptiles via leurs proies", note la chercheuse. Alors que l'attention mondiale se concentre sur les déchets comme principale source de contamination des écosystèmes, ces nouveaux résultats suggèrent donc la prévalence de "sources multiples", allant des vêtements à la peinture, précise la professeure Fiona Mathews, biologiste de l'environnement à l'université du Sussex, co-auteure de l'étude.

Les microplastiques sont désormais omniprésents à tous les niveaux de la chaîne alimentaire (...). Il est maintenant urgent de comprendre comment ils endommagent les écosystèmes, et de réduire leur volume entrant dans l'environnement – Pr Fiona Mathews, université du Sussex

Les substances chimiques libérées lors de la décomposition des plastiques s'avèrent tout aussi dangereuses lorsqu'elles sont présentes dans le sol.

De précédentes études ont montré que l'ingestion de microplastiques pouvait entraîner un retard de croissance, une baisse de la fertilité ainsi que des altérations du fonctionnement des reins, du foie et de l'estomac chez diverses espèces.

Limiter la production de plastique

Ainsi, selon la professeure Tamara Galloway, également co-auteure (université d'Exeter), "Pour réduire l'absorption des microplastiques dans les chaînes alimentaires, nous devons d'abord comprendre comment ils parviennent jusque-là.

Les résultats d'Emily constituent une première étape cruciale pour comprendre ce processus et ses conséquences sur la faune sauvage", estime-t-elle.La 3e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3) qui se déroulera du 9 au 13 juin 2025 à Nice sera l'occasion de faire le point sur un futur traité contre la pollution plastique, avant une session de négociations dédiée à ce sujet du 5 au 14 août prochains à Genève.

L'enjeu : limiter la production mondiale de ce matériau, malgré la ferme opposition des pays producteurs de pétrole…

Au Pérou, un méga-port de commerce financé par la Chine menace l'Amazonie



Le port de Chancay va booster les échanges commerciaux entre la Chine et l'Amérique du Sud, mais cette hausse du trafic maritime fragilise davantage le poumon vert de la planète.

epuis deux décennies, le Pérou se rêvait en plaque tournante du commerce de marchandises entre l'Asie et l'Amérique du Sud. C'est désormais chose faite avec la construction, sur financements chinois, du méga port de Chancay, à 80 kilomètres au Nord de la capitale Lima. Mais s'il va indéniablement bénéficier aux économies de la région, il risque de fragiliser encore davantage le poumon vert de la planète, alerte Inside Climate News.

"L'attrait économique du port accélérera la destruction de l'Amazonie, explique le site d'information. Le port et sa liaison plus rapide avec les puissantes économies asiatiques vont approfondir et étendre un réseau extractif de routes, de voies ferrées et de voies navigables qui a déjà empiété sur la forêt tropicale, un réseau d'artères transportant du pétrole, de l'or, du bois, du bœuf et du soja vers les marchés du monde entier."

Ruée vers l'or

Avec ce premier projet en Amérique latine des "Nouvelles routes de la soie", Pékin veut accéder plus facilement au bois, soja et boeuf brésilien, qu'elle importe en masse. Grâce au port de Chacay, le transport de ces marchandises pourrait durer dix jours de moins : plus besoin de traverser le canal de Panama ni de contourner la pointe Sud du continent américain. Le problème, c'est qu'il faudra ensuite les acheminer à travers les Andes.

"Le port a ravivé d'anciennes ambitions de construction de routes, de voies ferrées et de voies navigables reliant les richesses de l'Amazonie à la côte ouest du continent et au plus vaste océan du monde. La perspective d'une traversée rapide du Pacifique a insufflé un nouvel élan, incitant à repenser le défi d'ingénierie que représente la plus longue chaîne de montagnes du monde."

En juillet, la Chine, qui a déjà investi 50 milliards dans les infrastructures de transport de la zone, a annoncé conjointement avec le Brésil la possible création d'une ligne de chemin de fer connectant le méga-port de Chacay et la côte atlantique du Brésil. Même si elle ne verra pas forcément le jour, l'afflux d'investissements chinois va mécaniquement encourager les projets de routes, canaux et voies ferrées, avec ou sans financements de Pékin.

Passage en force

"Bien que la Chine soit incontestablement le leader mondial des énergies propres, les recherches sur l'impact climatique de ses investissements infrastructurels sont rares, voire inexistantes, et ne comportent aucune analyse globale du port et de son impact potentiel sur l'Amazonie ou les écosystèmes voisins tout aussi vulnérables, comme le Pantanal et le Cerrado au Brésil." De plus, les investissements chinois en Amérique du Sud s'accompagnent généralement d'un assouplissement des normes environnementales et sociales. C'est ainsi qu'à Chancay, selon les habitants, le port a ravagé la ville, les élus ont ignoré les alertes des riverains, et le processus s'est déroulé sans consultation publique ni accès à l'information, pourtant obligatoires selon la loi péruvienne.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Neurasthénie : c'est quoi, symptôme, une fatigue écrasante ?

BIEN-ÊTRE

La neurasthénie désigne un état d'abattement et de fatigue chronique se traduisant par de l'anxiété, de la nostalgie, des maux de tête. C'est votre cas ?



Quelle est la définition de "neurasthénie" ?
"La neurasthénie peut se définir comme un état permanent de fatigue physique et intellectuelle qui demeure chronique. C'est une maladie psychique", explique le Dr Michel Jurus, psychiatre pour adulte en libéral à Lyon et vice-président de la fédération française de psychiatrie. Il s'agit d'un manque d'élan et d'envie avec une prédominance de la fatigue qui ne cède pas avec du repos, un épuisement moral, une langueur et un sentiment constant de ne pas être à la hauteur de ce que l'on souhaite. Les Grecs nommaient cet état la mélancolie, la considérant comme un tempérament ou une disposition de l'esprit. La neurasthénie traduit les tourments de l'âme. "On parle de dépression névrotique en psychiatrie qui trouve ses origines dans l'enfance ou la toute petite enfance : perte d'un parent, séparations maternelles précoces, dépressions maternelles." On retrouve en effet ces éléments traumatiques précoces dans les causes de la neurasthénie. "Cette maladie peut donc s'apparenter à une forme de protection contre des douleurs morales", poursuit le psychiatre.

Quels sont les symptômes ?

La neurasthénie va prendre plusieurs visages. "Parmi les symptômes figurent des douleurs physiques, des troubles digestifs, des crises d'angoisse. Mais on trouve beaucoup d'hypocondriaques également chez les patients neurasthéniques." D'autres vont développer des troubles bipolaires et des TDH, avec des addictions à la cocaïne, aux amphétamines, à l'alcool, en somme, tout ce qui peut booster les patients et leur donner le sentiment de sortir de cet état de langueur permanent. Les populations jeunes se trouvent de plus en plus touchées par la neurasthénie, elles sont souvent désabusées face à l'avenir. "On assiste d'ailleurs à une recrudescence de tentatives de suicides chez les enfants et adolescents", reconnaît le docteur Michel Jurus.

Quelle différence avec la dépression ?

La neurasthénie consiste en des formes de ruminations mentales qui s'insinuent sur la durée.
"La dépression est en lien avec des moments de vie douloureux, un chagrin d'amour, un deuil, c'est un état momentané. La neurasthénie pourrait être comparée à une sorte de rivière qui s'envase régulièrement et qu'il faut recreuser", souligne le psychiatre.

Les 9 symptômes (officiels) de la dépression

La dépression est une maladie associée à plusieurs symptômes validés par l'OMS, la HAS en France et le DSM-5, manuel de référence des troubles mentaux. Humeur dépressive, perte de poids, d'envie... Voici les signes caractéristiques.

Comment la soigner ?

"Il n'existe pas de traitements médicamenteux. Il n'y a pas de pilule magique", insiste le professionnel. L'antidépresseur peut atténuer les douleurs mais n'est pas suffisant. "C'est un moyen et non une fin en soi." La parole reste fondamentale, d'où la nécessité de consultations régulières auprès d'un psychiatre pour parler. "L'aspect relation humaine est essentiel dans le traitement de la neurasthénie."

Extinction de voix : durée, solution, à cause du Covid ?



L'extinction de voix est souvent un symptôme banal, quand on a trop crié ou à cause d'un virus. Quelles sont les autres causes (plus graves) ? Le Covid-19 ? Que faire ? Réponses et conseils avec notre médecin généraliste.
L'extinction de voix fait partie des troubles affectant l'appareil phonatoire. On parle d'ailleurs d'aphonie amenant à l'expression populaire "être aphone" quand on n'a plus de voix. Ce qui est différent de la dysphonie qui "représente un trouble affectant les capacités vocales, sans aphonie, se manifestant par un enrouement, une voix rauque, grave".

Quels sont les symptômes ?

"Si la voix est éteinte sans gêne respiratoire, il s'agit d'une banale extinction de voix. Si le trouble s'accompagne d'une gêne respiratoire et d'une difficulté à prononcer les voyelles, il s'agit d'une épiglottite", explique le médecin.

A cause du Covid-19 ?

Le virus du Covid-19 touche les voies ORL et peut donc affecter les cordes vocales. Néanmoins, plutôt qu'une aphonie, c'est la dysphonie qui a été confirmée par étude comme symptôme du Covid-19. En octobre 2023, l'analyse de cinq bases de données rassemblant près de 21 articles sur le sujet, comprenant 13 948 patients, a montré qu'un quart des patients atteints du Covid-19, en particulier des femmes, ont souffert de troubles de la voix pendant l'infection, et environ 70% de ces patients dysphoniques ont continué à subir des séquelles vocales durables, Sur l'application anglaise ZOE Study, des milliers de Britanniques partagent leurs symptômes du Covid. En 2021, le site confirmait que les personnes utilisant l'application avaient signalé des changements dans leur voix. Ils se plaignaient surtout d'avoir une voix plus rauque. Ce symptôme touchait surtout les adultes et durait deux à trois jours le plus souvent, parfois jusqu'à une semaine chez les adultes (moins chez les enfants).

Quelles sont les causes d'une extinction de voix ?

"L'aphonie est due habituellement à une inflammation passagère du larynx où sont tendues les cordes vocales ".
La cause la plus courante reste le forçage vocal : une sollicitation trop forte de la voix qui entraîne des lésions bénignes des cordes vocales. Mais il existe beaucoup d'autres raison à une extinction de voie :

un rhume,
une inflammation du larynx
une infection virale du pharynx ou des amygdales
la présence de polypes ou de kystes muqueux bénins,
une allergie aux pollens
une exposition aux produits de désinfection des piscines,
le tabagisme
un traumatisme chirurgical.
Elle peut aussi être d'origine psychiatrique, notamment quand elle est brutale et fait suite à un traumatisme psychologique. Il arrive aussi qu'on n'en détermine pas la cause on parle alors d'aphonie idiopathiques, c'est-à-dire non identifiées.

Combien de temps dure une extinction de voix ?

Une extinction de voix dure rarement plus de 3 jours. Il faut donc prendre son mal en patience et surtout mettre sa voix au repos. "Au-delà d'une semaine, ces symptômes doivent conduire à une consultation auprès du médecin traitant ou du spécialiste ORL qui pratiquera une laryngoscopie , examen permettant de visualiser les cordes vocales et le larynx" considère le Dr Patrick Aubé.

Que faire pour retrouver sa voix quand on est aphone ?

"Pour l'aphonie liée à un forçage vocal, la première chose à faire est de parler le moins possible mais normalement, chuchoter fatigue les cordes vocales" éclaire le médecin qui recommande également d'arrêter de fumer.
Pour une extinction de voix d'origine inflammatoire ou infectieuse, la prescription d'anti-inflammatoires locaux par de la cortisone en spray peut être indiquée d'une façon brève.
Il existe également des solutions naturelles pour soigner une extinction de voix. Voici ce que conseille le Dr Patrick Aubé.

un spray buccal à la propolis, une pulvérisation 3 fois par jour.
une inhalation d'huiles essentielles : lavande fine, arbre à thé, menthe poivrée pour calmer l'inflammation et hydrater les cordes vocales = 1 goutte de chaque dans un bol d'eau chaude ou un inhalateur 3 fois par jour. chez l'adulte uniquement, des gargarismes : 1 cuillère à soupe d'eau tiède + 1 cuillère à soupe de solution de Calendula officinalis + 2 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée . Se gargariser et cracher sans avaler, 3 fois par jour.
en homéopathie : associer Arnica 5CH et Arum triphyllum 5CH , 5 granules de chaque toutes les deux heures puis espacer si amélioration.

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE ROGASSA
COMMUNE DE KEF LAHMAR
NIF : 41800200003203501011

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MNIMALES
N°: 03/2026

Conformément a l'article 38 de la loi n 23-12 précisant les règle générale en rapport aux marche public et l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
Le président de l'assemblée populaire communal de la commune kef Lahmar Daïra de Rogassa la wilaya d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour des travaux suivant :

INTITULE : **Acquisition D'un Bus Scolaire .**

L'objet **Acquisition D'un Bus Scolaire .**

Conformément aux dispositions de l'article 72 alinéa 4 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
A cette fin, Toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement :

- D'un Registre de Commerce proportionné a la nature de l'activité requise.
- Décision Agrément ministérielle.
- Le marchés sera attribués au soumissionnaire admis à l'évaluation Technique et Celui dont l'offre Financière est la moins disant sera retenu.
- En cas d'égalité des offres Financières avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, Sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique
- Les dossiers de l'avis d'appel d'offre peuvent être retirés auprès de Secrétariat générale de la commune Kef Lahmar Contre le Paiement un montant de 10.000,00 DA
 Le soumissionnaire devra cacheter son offre. en utilisant Trios enveloppes intérieures cachetées. portant les mentions (offre candidature) , (offre technique) , (offre financière) .
- Ces enveloppes sont misses dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention SOUMISSION " à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-
- Engagement de Garantie du matériel
- Engagement de Service après-vente

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°: 03 /2026

-L'objet : **Acquisition D'un Bus Scolaire .**

Elle seront déposées : COMMUNE KEF LAHMAR DAIRA DE ROGASSA WILAYA D'ELBAYADH (Secrétariat générale).
TEL/ 049-61-93-64. FAX / 049-61-92-50.

DOCUMONT CONSTITUANT L'OFFRE :

1- Offre candidature:L'enveloppe de Offre candidature contiendra :
- déclaration de candidature - la déclaration de probité - Les statuts pour les sociétés
- Accréditation et licence pour activité commerciale réglementée
- les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années dûment approuvés (Service des impôts) .
- Registre de commerce – Extrait de rôle en cours de validité apuré ou échéancier
- Mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBAPTH – Attestation des comptes sociaux , pour les personnes morales (sociétés)
- Le numéro d'identification fiscal NIF + NIS + C20

2- Offre technique : l'enveloppe technique contiendra :
- la déclaration à souscrire signée par le soumissionnaire.
 - Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière :
- les attestations de bonne exécution - Engagement de Garantie du matériel - Engagement de Service après-vente .
- Fiche Technique du matériel - Les moyens et le plan de charge de l'entreprise + mémoire technique signé.
- le cahier des charges signé par le soumissionnaire portant à la dernière page , la mention manuscrite "lu et accepté"

3- Offre Financière : l'enveloppe financière contiendra:
-Lettre de soumission dument remplie et signée /.le Bordereau des prix unitaires/ .le devis quantitatif et estimatif
- La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans les Quotidiens Nationaux ou dans le BOMOP.
- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures. si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivent
- L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour de dépôt des offertes à 14 heures
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (intervalle de temps entre le premier affichage de l'avis d'appel et la date de dépôt des offres augmentée de 03 mois, qui égale à (100 jours).
- Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre la moins disante

Le Jeune Indépendant du 03/11/2026 / ANEP 2631015692

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME,
DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
N°/2026.A./D.E.P/S.C.S.O.R/2026

MISE EN DEMEURE N°02

Vu le marché N°85/2025 approuvé par le comité des marchés publics de la wilaya de Nâama le ***04/05/2025*** *portant : Etude, suivi et réalisation d'une école primaire (type 02) à la cité Mouileh 02, commune de Ain Sefra ,* ***Lot N° 05 : Cantine,*** *d'un montant de* ***24 706 899.00 DA*** *et un délai de réalisation de* ***06 mois*** *à partir du* ***28/05/2025,*** *au profit de l'entreprise* ***« ZERDANI ABDELKADER » domicilié à EL BAYADH.***

Vu l'abandon total du chantier par l'entreprise.
Vu le retard enregistré en ce qui concerne l'avancement des travaux.

L'entreprise ***ZERDANI ABDELKADER*** *domiciliée à* ***EL BAYADH,*** *est* ***mise en demeure N°02,*** *afin de rattraper le retard enregistré dans les travaux du chantier, d'assurer son approvisionnement en matériaux de construction et renforcer les moyens humains a raison de (2X8), et ce dans un délai de* ***48 heurs*** *à compter de la date de la 1er parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.*

Faute de ne pas satisfaire à cet avis et au délai prescrit il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 03/11/2026 / ANEP 2631015719

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE SIDI DJILALI
COMMUNE DE BOUIHI
N.I.F : 098.41.34.35.114.821

2eme Avis de Mise en Demeure

Suite au Marché N° : 02/2026 du : 19/07/2026 relatif au projet : **aménagement et revêtement en béton bitumineux du chemin communal reliant la rn 99 a outiet ouled mehdi sur 05 km commune de bouihi (1 ère tranche),** inscrit sous la décision N° : 114/DAL/PCD/2026 du : 13/05/2026, Attribué à **ETPH SARL EL ISRA** dirigée par son gérant MR **FAID YAHIA** , dans une durée de réalisation de Quatre (04) mois, siège social : La Route De Sidi Belabess-Ouled Mimoun - Tlemcen.

- Suite à l'ordre de service des travaux N°26 du 23/07/2026.
- Suite à la première Mise en Demeure publiée dans les quotidiens nationaux en langue arabe"El Djazair El djadida" et en langue français " Le jeune indépendant " en date du : 12/10/2026.
- Suite au rapport d'avancement des travaux de subdivision des travaux publique chargée de suivi du le 15/10/2026.
- Suite au non renforcement du projet par moyens matériels et humains (le system de travail 2x 8 heures).
- Vu que l'entreprise n'a pas respecté les taches du planning d'exécution des travaux et le retard dans la réalisation.
- A la suite des différentes visites de terrain effectuées par les services techniques, il a été constaté un retard considérable dans le rythme d'avancement des travaux .Il a également été relevé un arrêt total des travaux au niveau du chantier, ainsi qu'une absence des ouvriers depuis le : 14/09/2026 jusqu'à ce jour.

Compte tenu du non –respect de votre part des exigences de la première mise en demeure, **ETPH SARL EL ISRA** représentée par **Mr FAID YAHIA** est mise en demeure de mobiliser et de mettre à la disposition du chantier l'ensemble des moyens matériels et humains et accélérer le rythme d'exécution des travaux, afin de permettre l'achèvement du projet dans les meilleures délais.

A défaut de vous conformer aux exigences de la présente mise en demeure, le marché pourra faire l'objet d'une résiliation unilatérale au tort exclusif du partenaire cocontractant conformément aux dispositions contractuelles et réglementaire en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 03/11/2026 / ANEP 2631015724











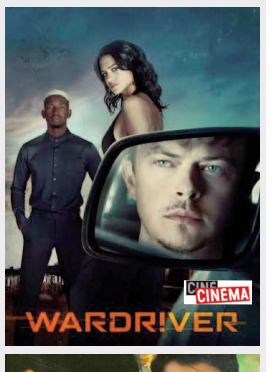




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 TF1
Téléréalité France - 2026
Koh-Lanta

21h00 France 2
Drame Etats-Unis - Danemark - Irlande
The Apprentice

20h50 M6
Santé France - 2026
Cancer : la vie devant

20h52 CANAL+
Comédie dramatique - 2026
Ceux qui comptent

21h25 W9
Musique
France - 2026
Lorie : derrière la positive attitude

21h00 CINE + FRISSON
Thriller
Grande-Bretagne - Etats-Unis 2018
Les veuves

21h05 6ter
Cinéma
Etats-Unis - France 1988
L'ours

21h00 CINE + PREMIER
Série humoristique - 2023
ONG

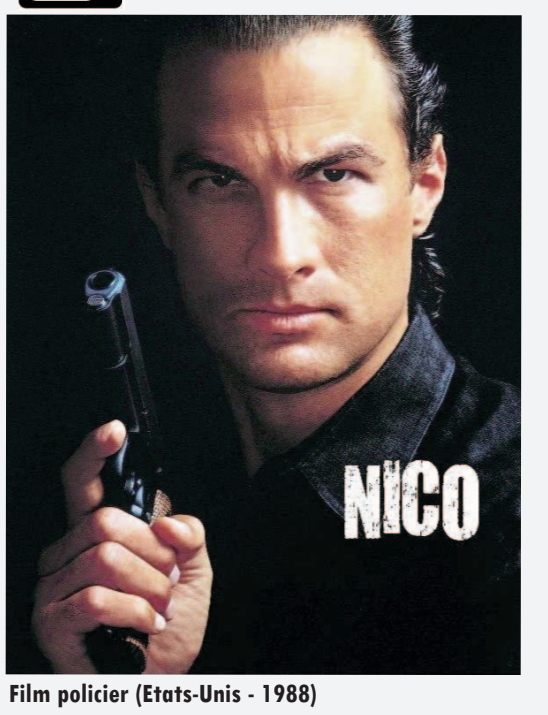
21h00 CANAL+ SPORT
Football : Ligue des champions
FK Bodø/Glimt / Lille

19h30 CINE CINEMA
Thriller - Etats-Unis 2026
Wardriver

20h50 CANAL+ family
Drame
France - Grande-Bretagne 2004
Vipère au poing

21h25 TMC
Magazine de société
France - 2021
90' Enquêtes

21h00 la chaine ACTION



Film policier (Etats-Unis - 1988)

Nico

Nico Toscani, expert en arts martiaux et ancien du Vietnam, est devenu policier à Chicago. Au cours d'une descente, il est informé d'un important arrivage de drogue. Nico et ses collègues coincent des dealers et mettent la main sur un lot d'explosifs militaires. Intrigué, Nico remonte la filière et débouche sur un gigantesque trafic de stupéfiants dont l'organisateur n'est autre que l'ignoble Zagon, son ennemi juré.

22h27

Thriller (Canada - Etats-Unis 2010)

Repo Men

Dans un futur proche dystopique, la société L'Union a révolutionné le domaine médical en commercialisant des organes artificiels sophistiqués, permettant aux individus de vivre plus longtemps et en meilleure santé. Cependant, cette avancée a un coût exorbitant, et ceux qui ne parviennent pas à rembourser leur crédit se retrouvent en grand danger. L'Union n'hésite pas à envoyer des Repo Men, des agents impitoyables chargés de récupérer ces organes à tout prix, souvent au péril de la vie des débiteurs. Remy (Jude Law), l'un des Repo Men les plus redoutés, excelle dans son métier jusqu'à ce qu'un accident cardiaque le transforme en victime. À son réveil, il découvre qu'il a reçu le dernier modèle de cœur artificiel de L'Union, accompagné d'une dette écrasante.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:17 | 12:13 | 15:08 | 17:30 | 18:53 | 05:21 | 12:17 | 15:13 | 17:35 | 18:58 | 05:35 | 12:31 | 15:28 | 17:50 | 19:12 | 05:24 | 12:22 | 15:25 | 17:47 | 19:05 | 05:24 | 12:22 | 15:25 | 17:47 | 19:05 | 05:47 | 12:43 | 15:40 | 18:02 | 19:24 | 05:50 | 12:46 | 15:44 | 18:05 | 19:27 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8632 – MARDI 3 NOVEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	11°
Oran	23°	14°
Constantine	20°	6°
Ouargla	25°	13°

ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Vers une cartographie nationale

Un séminaire régional sur la gestion des documents d'activités et archives des collectivités locales à l'ère de la transformation numérique s'est tenu, hier, à Constantine, avec la participation de responsables de cinq wilayas de l'est du pays.

Abritée par l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales de la capitale de l'Est, la rencontre, organisée par la direction générale des archives nationales relevant de la présidence de la république en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a réuni les responsables, cadres et spécialistes du secteur de cinq wilayas de l'Est.

Inventorier les fonds existants, organiser leur conservation, structurer les services d'archives et mettre en place un réseau national d'information étaient au centre de la rencontre en sus d'un autre enjeu non moins important, portant sur le diagnostic et la protection des archives antérieures à 1962, une part importante de la mémoire administrative et historique des collectivités.

L'objectif étant de chercher et de mettre en place les meilleurs moyens pour organiser, conserver et valoriser ces fonds, tout en accompagnant la transition numérique de l'administration locale.

L'ouverture a été présidée par le wali, Kamel Eddine Kerbouche, aux côtés du directeur général des archives nationales, Mohamed Bounaâma, et du représentant du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Dans son allocution d'ouverture, le wali a insisté sur la nécessité de moderniser le système de gestion des documents et des archives, considéré comme un levier essentiel de la modernisation de l'administration publique, de la continuité du service public et de la préservation de la mémoire institutionnelle et historique. Il a surtout appelé à améliorer les conditions de conservation des fonds documentaires, à poursuivre les opérations d'inventaire et de traitement, à renforcer l'encadrement spécialisé et à intensifier la formation, tout en recourant aux solutions numériques adaptées.



L'administration locale se numérise.

Le chef de l'exécutif de la cité des Ponts a également souligné l'importance de traduire les conclusions de cette rencontre en recommandations concrètes et en mécanismes de suivi, afin d'améliorer le fonctionnement des collectivités locales et de répondre aux exigences de la transformation numérique.

RÉPERTORIER ET PROTÉGER LES ARCHIVES ANTÉRIEURES À 1962

Le directeur général des archives nationales, a mis en avant, au cours de son intervention, la dimension historique et patrimoniale de Constantine, qui dispose d'un fonds archivistique témoignant de la profondeur de son identité et de son parcours à travers les différentes périodes historiques. L'hôte de la cité millénaire a insisté sur la nécessité de documenter le présent et de préserver la mémoire institutionnelle ainsi que les réalisations de l'État. Il a également présenté les grandes lignes du projet national commun entre la présidence de la république et le ministère de l'Intérieur, qui vise à inventorier et à valoriser les archives des collectivités locales et à mettre en place un réseau national d'information archivistique ou encore à développer les mécanismes de conservation des documents.

Un chantier qui exige le renforcement des ressources humaines spécialisées et une meilleure structuration de la fonction archivistique au sein des administrations locales.

L'occasion qui coïncide avec la célébration du 72ème anniversaire du déclenchement, le 1er novembre 1954 de la lutte pour l'indépendance, s'inscrit ainsi dans le cadre d'une démarche nationale visant à dresser un état des lieux des archives au niveau des collectivités locales, à identifier les insuffisances et à recenser les besoins des services concernés. Le rendez-vous place également au centre des préoccupations la gestion des archives antérieures à 1962. Il s'appuie notamment sur le projet d'élaboration d'une cartographie nationale des archives des collectivités, destinée à fournir une vision globale des fonds conservés dans les wilayas et les communes, ainsi que des moyens humains et matériels mobilisés pour leur gestion.

A rappeler que cette démarche prévue dans neuf wilayas, s'inscrit dans un programme de rencontres régionales lancé en septembre. Lors d'une précédente rencontre organisée à Alger, les participants avaient notamment appelé à la création d'un établissement public chargé de la gestion des archives des wilayas et des communes.

Amine B.

ALGERIE – PAYS BAS

Ahmed Attaf reçoit son homologue Tom Berendsen

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Tom Berendsen, qui est arrivée en Algérie pour une visite de travail de deux jours.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite du dialogue politique entre les deux parties et traduit leur volonté commune de renforcer la dynamique qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

À l'occasion, le ministre d'État a tenu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue néerlandais, suivis d'une séance de travail élargie avec la participation des membres des délégations des deux pays.

Ces discussions ont permis de passer en revue l'état des relations d'amitié et de coopération qui lient les deux pays depuis plus de quatre siècles et d'examiner les moyens de les faire progresser vers de nouvelles perspectives, afin de répondre à leurs aspirations communes et de redynamiser la coopération bilatérale, a rapporté le communiqué. Dans ce contexte, les deux parties se sont accordées sur la nécessité de prendre des mesures concrètes susceptibles de donner un nouvel élan aux relations bilatérales en activant notamment les mécanismes de coopération, dont la commission mixte pour la coopération économique et technologique et les consultations politiques. La rencontre a également abordé les opportunités de coopération dans les domaines prioritaires, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, les ressources en eau, l'agriculture et les industries alimentaires. Les deux parties ont par ailleurs échangé leurs points de vue sur les moyens de renforcer le dialogue et la coordination en matière de migration et de questions consulaires, et ont discuté des principales questions régionales et internationales actuelles d'intérêt commun, a conclu le communiqué.

M. B.



RECRUTEMENT DANS L'EDUCATION NATIONALE

Le concours de la deuxième chance

LA DIRECTION générale de la fonction publique et de la réforme administrative vient d'accorder une autorisation exceptionnelle au ministère de l'Éducation nationale pour organiser une deuxième session de concours de recrutement sur titre en fonction de l'année 2026. Cette mesure vise à pourvoir les postes budgétaires restés vacants à l'issue de la première opération, notamment dans trois grades où les besoins en personnel demeurent importants.

Une nouvelle opportunité de recrutement se profile ainsi dans le secteur de l'Éducation nationale. Cette décision fait suite à une demande formulée par le ministère de tutelle, qui a sollicité une dérogation exceptionnelle afin de relancer les concours pour l'accès aux grades de surveillant général, d'éducateur spécialisé en soutien pédagogique et d'attaché principal de laboratoire. Cette deuxième session intervient après que la première opération n'ait pas permis de couvrir l'ensemble des postes budgétaires ouverts. En effet, le nombre de candidats ayant satisfait aux conditions de réussite s'est révélé insuffisant au regard des besoins exprimés par les directions de l'éducation à travers les différentes wilayas. Cette mesure devrait ainsi offrir une nouvelle chance aux candidats et permettre aux responsables du secteur de remédier au manque d'effectifs dans les établissements scolaires, en particulier dans les fonctions liées à l'encadrement, à l'accompagnement pédagogique et aux activités de laboratoire.

Toutefois, cette seconde opération sera strictement encadrée. Dans une correspondance adressée au ministère de l'Éducation nationale, la Direction générale de la fonction publique a précisé que les nouveaux concours porteront exclusivement sur les postes budgétaires effectivement restés vacants après la proclamation des résultats définitifs des concours de recrutement sur épreuves. Le nombre total de postes initialement ouverts pour chaque grade ne pourra, en aucun cas, être dépassé. Le recrutement s'effectuera sur la base de l'étude des dossiers et des titres des candidats. Les postulants devront, quant à eux, déposer leur dossier par voie électronique, à travers une plateforme numérique qui sera spécialement mise en place à cet effet.

Lynda Louifi